



LIVRET D'ACCUEIL

2016
2017

SCIENCES PO
Grenoble 



SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR	3
QUI SOMMES-NOUS ?	5
ENTRER À SCIENCES PO GRENOBLE	17
LES ÉTUDES	21
Le premier cycle	23
Le second cycle	33
Synthèse du règlement des études	72
Le Doctorat de Science Politique	75
Le Centre de Formation à l'Administration Générale	76
Le Centre de Formation à l'Administration	80
LA RECHERCHE	83
LES SERVICES DÉDIÉS AUX ÉTUDIANTS	87
Les Relations Internationales	89
Le centre de documentation	92
La Direction des Systèmes d'Information (DSI)	94
L'Espace carrières et orientation	96
L'Association des Diplômés	98
Le Service Communication	101
La vie associative	102
INFOS PRATIQUES	105
Vos interlocuteurs	107
Petit lexique	111
Calendrier pédagogique	112



MOT D'ACCUEIL

Ce mot d'abord pour souhaiter la bienvenue à tous les étudiants qui nous rejoignent au cours de cette année 2016-2017. Je leur souhaite de trouver dans ce livret l'essentiel des informations qu'ils sont en droit d'attendre sur Sciences Po Grenoble, son organisation, son règlement et ses différentes formations.

Mais n'oublions pas qu'avant d'être une organisation, **Sciences Po Grenoble c'est tout à la fois une histoire et l'expression d'une philosophie dans l'approche pédagogique dont il est toujours utile de rappeler les caractéristiques et l'objectif.**

Depuis sa création en 1948, Sciences Po Grenoble s'efforce en effet de délivrer tout à la fois une formation intellectuelle et professionnalisante ainsi que d'encourager chez ses étudiants, au-delà des savoirs acquis, des attitudes spécifiques : comme le goût de la réflexion et de l'analyse critique, la faculté d'autonomie et la confiance en soi, le sens de l'initiative et de l'engagement, la capacité de conception et de gestion de projets.

Et c'est pourquoi les étudiants doivent, non seulement faire l'apprentissage des fondamentaux d'une grande part des sciences sociales (science politique, droit, économie, histoire, sociologie, gestion, relations internationales...) pour pouvoir maîtriser l'ensemble des données et des enjeux d'un problème, mais aussi acquérir les valeurs comportementales qui composent la dynamique de notre institution.

Orientée vers l'action et le sens des responsabilités, une telle exigence définit ainsi le projet éducatif de Sciences Po Grenoble. **Travail en équipe, maîtrise de l'expression, qu'elle soit écrite ou orale, connaissances des technologies de l'information et de la communication, pratique des langues étrangères, ouverture interculturelle, méthode de travail et d'enquête, sens de l'observation et de la synthèse, voilà certaines des qualités que nous voulons que nos étudiants possèdent au terme de notre formation.**

A celles-ci s'ajoute aujourd'hui la nécessité pour tous d'acquérir une vraie expérience internationale et professionnelle de nature à la fois à renforcer leur ouverture au monde et à favoriser leur future insertion.

Préparer les étudiants à vivre et travailler dans un environnement changeant et les aider à comprendre et accepter l'altérité, telle reste donc notre ambition. La recette est ancienne mais toujours d'actualité. C'est avec elle, sinon par elle, que nous vous invitons encore aujourd'hui à frayer le chemin de votre propre développement intellectuel et personnel.

Jean-Charles FROMENT

Directeur



Sollicitez parents et amis à verser la taxe d'apprentissage pour améliorer vos conditions d'études !

La taxe d'apprentissage est un impôt calculé sur la masse salariale des entreprises. Par l'intermédiaire d'un organisme collecteur de leur choix, les entreprises assujetties à son versement peuvent choisir d'affecter à Sciences Po Grenoble la partie dite « hors quota » de cette taxe.

En incitant, dans vos connaissances, une personne décisionnaire ou influente (chef d'entreprise, directeur administratif et financier, directeur des ressources humaines, comptable, ...) à désigner Sciences Po Grenoble comme destinataire de la taxe, vous pouvez contribuer à l'amélioration de vos conditions d'études.

Outre l'intervention de professionnels, les ressources ainsi collectées permettent à notre établissement de financer des investissements dans le domaine des équipements pédagogiques, de la documentation, des technologies du numérique pour l'enseignement et la formation.


→ **Contact**

Delphine BENSE

Chargée de mission développement, partenariat et fundraising

contact-taxeapprentissage@sciencespo-grenoble.fr

Tél. 04 76 82 60 23



QUI
SOMMES-NOUS ? 5



Sciences Po Grenoble propose, en cinq ans, un parcours intellectuel ambitieux destiné à former les décideurs de demain.

Bénéficiant des atouts d'une grande École tout en participant pleinement au développement de l'Université Grenoble Alpes, notre établissement se distingue par son **caractère pluridisciplinaire dans le domaine des sciences sociales**.

→ *Un projet pédagogique privilégiant la polyvalence, l'esprit d'analyse et le sens des responsabilités.*

→ *De l'implantation locale et nationale au rayonnement international.*

→ *L'excellence scientifique, l'innovation pédagogique et l'engagement sociétal et citoyen comme projet de développement.*

CHIFFRES CLÉS

1800 inscrits en 2016

230 étudiants de Sciences Po Grenoble en mobilité internationale par an
(soit l'ensemble de la promotion de 2^{ème} année)

230 étudiants internationaux accueillis à Sciences Po Grenoble
(soit l'équivalent d'une promotion)

180 doctorants

19 masters répartis en **4** thématiques

77 enseignants-chercheurs ou chercheurs

90 personnels administratifs

360 intervenants extérieurs

15 000 diplômés à Sciences Po Grenoble depuis sa création en 1948

LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Vocation historique des Instituts d'études politiques

→ Métiers administratifs et politiques des collectivités publiques (Etat, collectivités territoriales, organisations internationales)

Développement de formations au management

→ Gestion d'entreprise, économie sociale et solidaire pour le secteur privé, lucratif et non lucratif.

Développement d'un secteur para public

→ Associations et entreprises en relation avec les (ou partenaires des) collectivités publiques dans des domaines comme le journalisme et les médias, les études d'opinion, le social, le culturel, le tourisme, la santé, etc...

UN DIPLÔME EN 5 ANS

- Accès sur concours en 1^{ère} et 4^{ème} années
- 3 années de formation pluridisciplinaire > Bachelor dont la 2^{ème} année à l'international
- 2 années de spécialisation > Diplôme de l'IEP valant grade de master

LES GRANDS PROJETS

Depuis 2013, Sciences Po Grenoble est entré dans une phase de profonde rénovation :

- ◆ **Réforme pédagogique des masters**
- ◆ **Réforme pédagogique du Bachelor** qui prévoit notamment une 2^{ème} année obligatoire à l'international
- ◆ **Construction du programme « RSC » - Responsabilité sociétale et citoyenne** avec 5 volets développés :
 - volet éducatif
 - volet handicap
 - volet citoyen
 - volet culturel
 - volet développement durable
- ◆ **Importants travaux d'extension / réhabilitation** entre 2015 et 2017 (extension du bâtiment existant de 1500 m2)

LA RECHERCHE

La recherche à Sciences Po Grenoble repose principalement sur le **laboratoire PACTE** (Politiques publiques, ACTION politique, TERRitoires).

Pacte est une unité mixte de recherche du CNRS, de l'Université Grenoble Alpes et de Sciences Po Grenoble à vocation généraliste dans la **recherche en sciences sociales et humaines**.

Le laboratoire PACTE est l'un des + importants centres de recherche en France dans le domaine des sciences sociales.

Mais elle se déploie aussi hors PACTE via des enseignants-chercheurs rattachés à des **laboratoires extérieurs**.

Partenaire de la Communauté Université Grenoble Alpes et membre de l'IDEX

La **Communauté Université Grenoble Alpes** est une communauté d'universités et d'établissements (COMUE) créée par décret le 31 décembre 2014, avec **4 institutions membres et 4 associées dont fait partie Sciences Po Grenoble**.

Son ambition est de créer une université de recherche et d'innovation pluridisciplinaire, visible internationalement, et en lien avec son territoire.

La communauté d'universités et établissements (COMUE) Université Grenoble Alpes est **porteuse du projet sélectionné en janvier 2016 aux Initiatives d'Excellence (IDEX)** nommé "*Université Grenoble Alpes : Université de l'innovation*". La demande financière en capital à l'Etat atteint 650 millions d'euros (900 millions, labex compris).

LES INSTANCES DE DIRECTION

Les 3 conseils sont constitués de membres élus – représentants du personnel, des étudiants et de personnalités extérieures. Ils siègent sous la responsabilité d'un vice-président.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) - 30 MEMBRES

10 enseignants, 9 étudiants titulaires (5 1^{er} Cycle et 4 2nd Cycle), 1 représentant BIATS, 5 personnalités extérieures, 4 membres de droit. Il détermine la politique de l'établissement, il valide notamment le contrat d'établissement, vote le budget et approuve les comptes. Les décisions de la Commission scientifique et du Conseil des études et de la vie étudiante lui sont soumises pour approbation.

CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS) - 15 MEMBRES

8 enseignants, 3 doctorants et post-doctorants, 4 personnalités extérieures. Il propose la politique scientifique de l'établissement, notamment en matière de documentation scientifique et technique. Il assure la liaison entre l'enseignement et la recherche.

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CEVIE)

Il fixe les orientations des enseignements de formation initiale et continue, des demandes d'habilitation, des projets de nouvelles filières et de l'évaluation des enseignements. Il est consulté sur l'ensemble des questions liées à la vie étudiante. Il est le garant des libertés politiques et syndicales étudiantes.

LE DIRECTEUR ET SON ÉQUIPE DE DIRECTION

Jean-Charles Froment est Directeur de Sciences Po de Grenoble depuis le 1^{er} mai 2012. Il dirige l'établissement, préside chaque conseil, prépare et exécute les délibérations du conseil d'administration.

Le Directeur de Sciences Po Grenoble est nommé pour cinq ans par le Ministre de l'enseignement supérieur et de la Recherche, sur proposition du Conseil d'administration (CA), parmi les personnes qui ont vocation à enseigner au sein de l'établissement. Son mandat est renouvelable une fois.

SES DIRECTIONS POLITIQUES

→ *Directeurs transversaux*

Directrice des études 1^{er} cycle **Marie-Julie BERNARD**

Directeur des études 2nd cycle **Philippe TEILLET**

Directrice de la recherche **Sabine SAURUGGER** / *Pdt de la commission scientifique* **Franck PETITEVILLE**

Directeur des relations internationales **Jean MARCOU** / *Directeur adjoint* **Imad KHILLO**

Directrice des langues **Caroline GIBSON**

→ *Délégués à la direction de missions spécifiques*

Déléguée aux grands projets internationaux **Célia HIMELFARB**

Délégué à la valorisation et à la communication scientifique **Fabien TERPAN**

Délégué aux projets inter-universitaires **Yann ECHINARD**

→ *Chargés de mission*

Développement de la pédagogie numérique **Yann ECHINARD** et **Pascal CLOUAIRE**

Développement, partenariats et fundraising **Delphine BENSE**

Diplômes conjoints avec les pays germaniques **Anne BARTEL-RADIC**

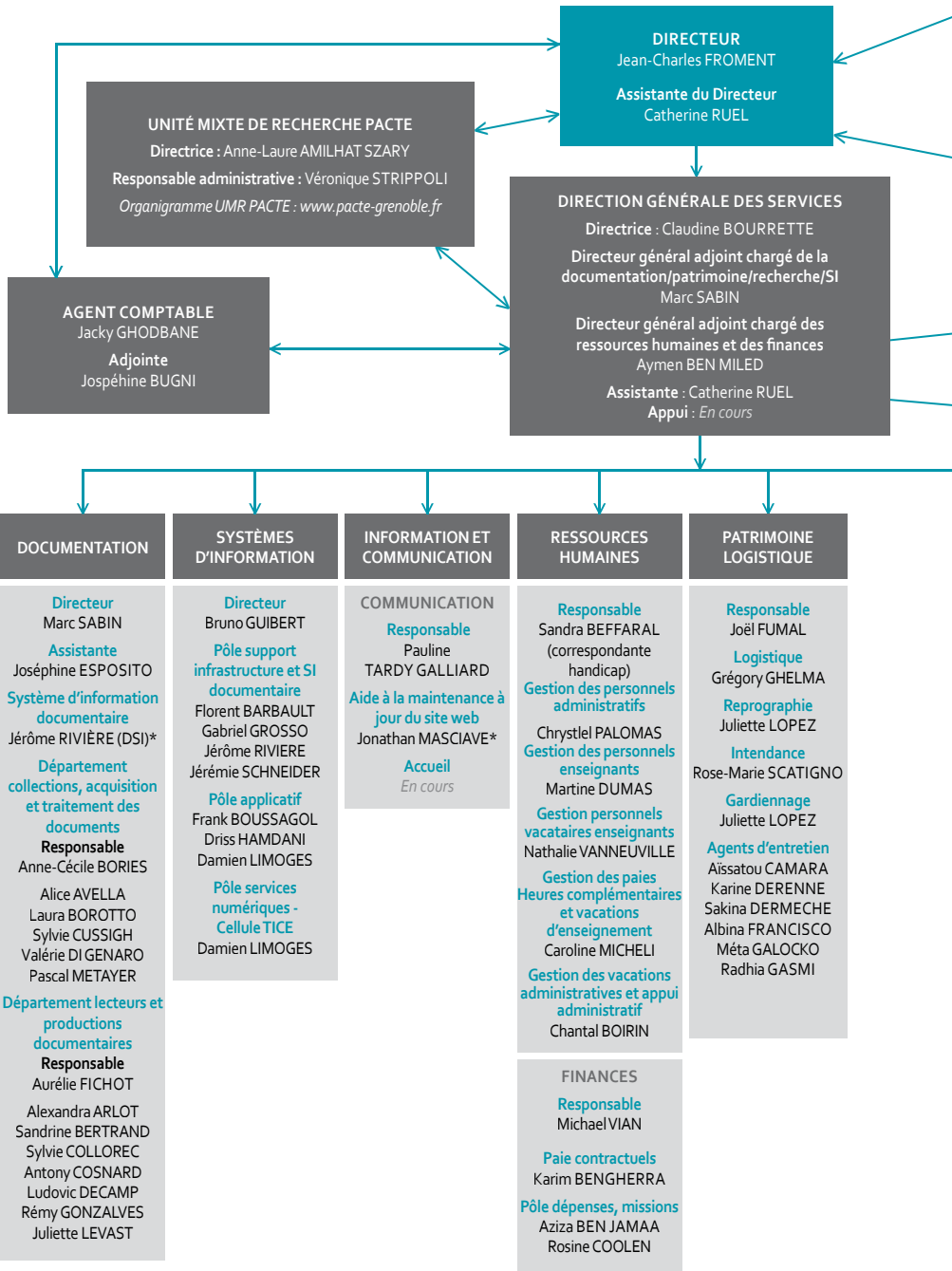
Mobilité entrante **Anna JEANNESSON**

Programme d'ouverture sociale **Aurélien LIGNEREUX**

Sport **Jean-François JACQUIN**

Vie associative **Fabienne BONNEFOY**

LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES



CONSEILS DÉLIBÉRATIFS
 Conseil d'administration (CA) /
 Président : Laurent OLLÉON
 Commission scientifique (CS) /
 Président : Franck PETITEVILLE
 Comité technique (CT)

CONSEILS & ORGANES CONSULTATIFS
 Conseil des études et de la vie étudiante
 (CEVIE)
 Comité technique (CT)
 Commission paritaire d'établissement
 (CPE)

**Cellule affaires générales,
 juridiques et marchés**
 Michaël VIAN

Cellule aide au pilotage, qualité, indicateurs
 Eric BRUN
 Marie-Hélène SIAUD

ÉQUIPE DE DIRECTION

Directeurs transversaux :

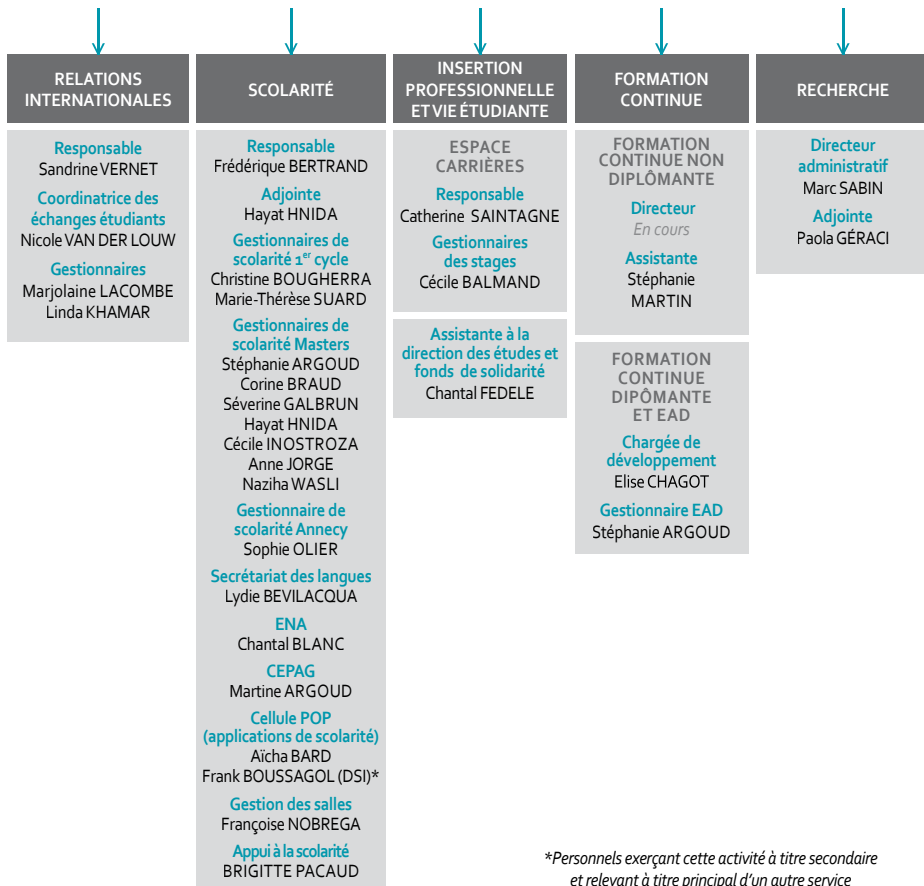
- Directeurs des études : Marie-Julie BERNARD (1^{er} cycle), Philippe TEILLET (2nd cycle)
- Directrice de la Recherche : Sabine SAURUGGER
- Directeur des Relations internationales : Jean MARCOU
- Directeur adjoint des Relations internationales, responsable de la mobilité internationale : Imad KHILLO
- Directrice des Langues : Hedwig MESANA

Délégués à la direction de missions spécifiques :

- Délégué Communication / Valorisation : Fabien TERPAN
- Déléguée Grands Projets Internationaux : Célia HIMELFARB
- Délégué à l'Inter-Universitaire : Yann ECHINARD

Chargés de mission

- Développement pédagogie numérique : Yann ECHINARD / Pascal CLOUAIRE
- Mobilité entrante : Anna JEANNESSON
- Partenariats et fundraising : Delphine BENSE
- Programme d'ouverture sociale : Aurélien LIGNEREUX
- Relations avec les pays germaniques : Anne BARTEL RADIC
- Sport : Jean-François JACQUIN
- Vie étudiante et associative : Fabienne BONNEFOY



**Personnels exerçant cette activité à titre secondaire et relevant à titre principal d'un autre service*

LES ENSEIGNANTS PERMANENTS (2016-2017)

→ DROIT PUBLIC

BERNARD Marie-Julie, *Maître de conférences*
CHALTIEL Florence, *Professeur*
DESCHAMPS Emmanuelle, *Maître de conférences (détachement)*
FROMENT Jean-Charles, *Professeur*
GUINARD Dorian, *Maître de conférences*
KELLER Rémi, *PAST*
KHILLO Imad, *Maître de conférences*
MARCOU Jean, *Professeur*
TERPAN Fabien, *Maître de conférences*

→ ECONOMIE

BINET Marie Estelle, *Professeur*
COULOMB Fanny, *Maître de conférences*
ECHINARD Yann, *Maître de conférences*
HIMELFARB Célia, *Maître de conférences*
JOB Louis, *Professeur*
LAURENT-NATOWICZ Irène, *Maître de conférences*
MEGUENEDJ Amélie, *Maître de conférences*

→ EPS

JACQUIN Jean-François, *PRAG*

→ GESTION

BARTEL-RADIC Anne, *Professeur*
GAND Sébastien, *Maître de conférences*
GUIZANI Haithem, *Maître de conférences*
METENIER Alexis, *PAST*

→ HISTOIRE

BERGER Françoise, *Maître de conférences*
CUXAC Mario, *ATER*
LIGNEREUX Aurélien, *Maître de conférences*
MARYNOWER Claire, *Maître de conférences*
SANTAMARIA Yves, *Maître de conférences*

→ INFORMATION-COMMUNICATION

PETIT Ariane, *PAST*

→ LANGUES

ANDERSON James, *PRAG*
ANQUET Reïa, *PRCE*
BONNEFOY Fabienne, *PRCE*
COBO DE GUZMAN Andrès, *PRCE*
GIBSON Julia Caroline, *PRCE*
JEANNESSON Anna, *PRCE*
KINZLER Klaus, *PRAG*
LOCKWOOD Jacques, *PRCE*
MESANA Hedwig, *PRAG*
PUIG Catherine, *PRAG*

SCANU Francesca, *Maître de langue*
VIDAL Marie-Françoise, *PRAG*
WADDLE Robin, *Maître de conférences*

→ **SCIENCE POLITIQUE**

BOUILLAUD Christophe, *Professeur*
BRINI Pierre, *PAST*
BROOKES Kevin, *ATER*
DROZ-VINCENT Philippe, *Professeur*
DUPUY Claire, *Maître de conférences*
GONTHIER Frédéric, *Maître de conférences*
GOUGOU Florent, *Maître de conférences*
IHL Olivier, *Professeur*
LEMASSON Sylvie, *Maître de conférences*
LE VAN TRUOC Olivier, *PAST*
LOUIS Marieke, *Maître de conférences*
MAGNI-BERTON Raul, *Professeur*
MANSANTI Dominique, *Maître de conférences*
MICHELETTI Pierre, *PAST*
ÖZDİNÇ Gizemnur, *ATER*
PESENTI Nelly, *PAST*
PESLE Manon, *ATER*
PETITEVILLE Franck, *Professeur*
POYET Corentin, *ATER*
SAURUGGER Sabine, *Professeur*
TEILLET Philippe, *Maître de conférences*
TOURNIER Vincent, *Maître de conférences*
ZMERLI Sonja, *Professeur*

→ **SOCIOLOGIE**

BASTIN Gilles, *Maître de conférences*
DHERMY-MAIRAL Marine, *ATER*
DURAND Mickaël, *ATER*
GIS Marie Aurore, *ATER*
LABROT Laurent, *PAST*
LOUVEL Séverine, *Maître de conférences*
MACHUT Antoine, *ATER*
NAULIN Sidonie, *Maître de conférences*

LES PERSONNELS DU LABORATOIRE PACTE

ABBAS Mehdi, *Enseignant chercheur*
ABRIAL Stéphanie, *ITA/Recherche*
ARTIS Amélie, *Enseignant chercheur*
ASTOR Sandrine, *ITA/Recherche*
BAROU Jacques, *Chercheur*
BASTIN Gilles, *Enseignant chercheur*
BAUDET Valérie, *ITA/Administration*
BELIARD Anne Sophie, *Enseignant chercheur*

BELOT Céline, *Chercheur*
BENOIT Anne-Marie, *ITA/Recherche*
BERGER Françoise, *Enseignant chercheur*
BERNARD Marie-Julie, *Enseignant chercheur*
BILLAUD Solène, *Enseignant chercheur*
BINET Marie-Estelle, *Enseignant chercheur*
BLANC Elisabeth, *ITA/Administration*
BOGALSKA-MARTIN Ewa, *Enseignant chercheur*
BONNET François, *Chercheur*
BONTEMS Thierry, *ITA/Administration*
BOUILLAUD Christophe, *Enseignant chercheur*
BOUILLET Jérémy, *Contractuel*
BRECHON Pierre, *Enseignant chercheur*
CARDON Stéphanie, *ITA/Administration*
CAROLY Sandrine, *Enseignant chercheur*
CATEL Aurélie, *Enseignant chercheur*
CHALTIEL Florence, *Enseignant chercheur*
CHOLEZ Céline, *Enseignant chercheur*
COULOMB Fanny, *Enseignant chercheur*
DECAIX Christine, *ITA/Administration*
DELPEUCH Thierry, *Chercheur*
DENNI Bernard, *Enseignant chercheur*
DEROUE SAJOT Béatrice, *Contractuel*
DESCHAMPS Emmanuelle, *Enseignant chercheur*
DHERMY-MAIRAL Marine, *Enseignant chercheur*
DOGA Marie, *Enseignant chercheur*
DROZ-VINCENT Philippe, *Enseignant chercheur*
DUMOULIN Laurence, *Chercheur*
DUPUY Claire, *Enseignant chercheur*
ECHINARD Yann, *Enseignant chercheur*
FAURE Alain, *Chercheur*
FERRIE Jean-Noël, *Chercheur*
FEUILLET Karine, *ITA/Administration*
FONTAN Clément, *Contractuel*
FROMENT Jean-Charles, *Enseignant chercheur*
GANDON Patricia, *ITA/Administration*
GAUDIN Déborah, *Contractuel*
GAUFRETEAU Céline, *ITA/Administration*
GILBERT Claude, *Chercheur*
GONTHIER Frédéric, *Enseignant chercheur*
GUCHER Catherine, *Enseignant chercheur*
GUILLALOT Elsa, *Enseignant chercheur*
IHL Olivier, *Enseignant chercheur*
JOB Louis, *Enseignant chercheur*
KALUSZYNSKI Martine, *Chercheur*
LE QUÉAU Pierre, *Enseignant chercheur*
Lê VAN TRUOC Olivier, *Enseignant chercheur*
LEMASSON Sylvie, *Enseignant chercheur*
LOUIS Marieke, *Enseignant chercheur*

LOUVEL Séverine, *Enseignant chercheur*
MAGNI-BERTON Raul, *Enseignant chercheur*
MANSANTI Dominique, *Enseignant chercheur*
MARCOU Jean, *Enseignant chercheur*
MARTIN Pierre, *ITA/Recherche*
MARTIN Joanna, *Contractuel*
MARYNOWER Claire, *Enseignant chercheur*
MOREL Catherine, *ITA/Administration*
MOULAERT Thibault, *Enseignant chercheur*
NAULIN Sidonie, *Enseignant chercheur*
PAPA Françoise, *Enseignant chercheur*
PETITEVILLE Franck, *Enseignant chercheur*
PREVERT Aline, *ITA/Recherche*
REVERDY Thomas, *Enseignant chercheur*
RICHARD Alexis, *ITA/Administration*
ROCHE Sebastian, *Chercheur*
ROCHETTE Agnès, *ITA/Administration*
ROUX Guillaume, *Chercheur*
SAEZ Guy, *Chercheur*
SALOMON Annie-Claude, *ITA/Recherche*
SAURUGGER Sabine, *Enseignant chercheur*
SCHEMEIL Yves, *Enseignant chercheur*
SCHRECKER Cherry, *Enseignant chercheur*
STEFFEN Monika, *Chercheur*
STRIPPOLI Véronique, *ITA/Administration*
TEILLET Philippe, *Enseignant chercheur*
TOURNIER Vincent, *Enseignant chercheur*
TROMPETTE Pascale, *Chercheur*
URIBE Guillermo, *Enseignant chercheur*
WARIN Philippe, *Chercheur*
ZERBIB Olivier, *Enseignant chercheur*
ZMERLI Sonja, *Enseignant chercheur*

ENTRER À
SCIENCES PO
GRENOBLE

17



L'entrée à Sciences Po Grenoble peut se faire
par concours en 1^{ère} ou 4^{ème} année.

L'ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE

→ **Conditions d'accès**

L'accès se fait sur concours pour les candidats bacheliers de l'année et ceux des années antérieures.

Des précisions concernant les conditions d'accès sont disponibles sur le site de Sciences Po Grenoble :
www.sciencespo-grenoble.fr

Les candidats sportifs de haut niveau et les candidats relevant du **Programme d'Ouverture Sociale** (POS) sont recrutés selon une procédure particulière.

L'ACCÈS EN QUATRIÈME ANNÉE

Sciences Po Grenoble propose une vingtaine de spécialités de second cycle accessibles par la voie du concours d'entrée en quatrième année et conduisant à l'obtention du diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble valant grade de master.

L'entrée sur concours s'effectue à travers l'évaluation d'un dossier présenté par chaque candidat. Celui-ci comprend un certain nombre d'informations précises (notamment, résultats des années antérieures) et un « projet de candidat » évoquant selon des normes fixées chaque année (voir le site de Sciences Po Grenoble de Grenoble en début d'année civile) son projet personnel et professionnel, ses références scientifiques, ainsi que ce qu'il attend de sa formation à Sciences Po Grenoble.

A l'issue de l'examen de ce dossier, les candidats sont classés par ordre de mérite sur une liste d'admissibles. L'admission est ensuite prononcée après entretien avec un jury dans le cadre de la ou des spécialités demandée(s).

Les étudiants en 3^{ème} année de Sciences Po Grenoble suivent une procédure anticipée de recrutement.

→ **Contact**

Responsable du service scolarité

Frédérique BERTRAND

responsable-scolarite@sciencespo-grenoble.fr

LES ÉTUDES

21



LE PREMIER CYCLE

LA PREMIÈRE ANNÉE

Les enseignements de première année ont un caractère pluridisciplinaire constituant une base commune indispensable pour tous les étudiants. Ils correspondent aux six axes essentiels de l'enseignement à Sciences Po Grenoble (droit, économie, histoire, relations internationales, science politique, sociologie).

L'organisation pédagogique repose sur :

- des cours fondamentaux suivis par tous les étudiants,
- des conférences de méthode qui sont des enseignements par groupes, de 20 étudiants au maximum ; elles concernent les disciplines fondamentales, les méthodes des sciences sociales et les langues étrangères,
- le sport,
- la formation à la recherche d'information,
- l'initiation à la bureautique et aux outils numériques,
- l'accompagnement à la professionnalisation et à la recherche de stages,
- le développement de la créativité via des ateliers d'écritures (littéraire, journalistique, graphique, vidéo, radio),
- un cours spécialisé choisi parmi des enseignements dispensés à Sciences Po Grenoble ou dans des établissements du site grenoblois conventionnés et qui permettent aux étudiants d'élargir leurs centres d'intérêt ou d'approfondir un champ d'étude.

1 Les cours fondamentaux (CF)

4 crédits ECTS chacun (durée 24h) concernent les matières suivantes :

- Institutions politiques et administratives
- Introduction à la macroéconomie et comptabilité nationale
- Histoire transnationale de l'Europe au XX^{ème} siècle
- Microéconomie et organisation industrielle
- Relations internationales - Introduction à la géopolitique
- Introduction à la sociologie
- Sociologie politique

Ils sont programmés soit au premier, soit au second semestre.

2 Deux conférences de méthodes de langue étrangère

3 crédits ECTS chacune (durée 36 heures – 2 x 3h par semaine - pour chaque langue dans chaque semestre)

- Langue 1 - anglais obligatoire
- Langue 2 - celle étudiée au lycée est conservée en 1^{ère} année.

Les conférences de méthode de langue sont organisées par groupes de niveau. Le niveau de l'étudiant est déterminé par les tests passés en début d'année. Les conférences de méthode de

langue se déroulent à raison de 1h30 par séance (2 séances par semaine pendant les deux semestres).

L'objectif de cet enseignement des langues en 1^{ère} année est de permettre aux étudiants d'acquérir un niveau suffisant pour leur séjour dans une université européenne lors de leur 2^{ème} année et donc pour suivre et valider les cours qu'ils suivront dans ce cadre.

En fin de premier semestre, pour les étudiants les plus faibles, un stage de renforcement linguistique sera proposé (20h – 5 x 4h) pendant une semaine au cours du mois de janvier.

③ Les conférences de méthode (CM)

3 crédits ECTS chacune (durée 24h)

Les conférences de méthode permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir une méthodologie. Elles reposent sur une participation active des étudiants qui doivent préparer fiches de lecture, exposés, plans, dissertations, controverses, dossiers, etc. Elles ont un caractère obligatoire.

Les conférences de méthode concernent les matières suivantes :

- Droit
- Économie
- Histoire
- Méthodes des sciences sociales
- Science politique
- Sociologie

Elles se déroulent soit au premier semestre, soit au second semestre, à raison de 2 heures hebdomadaires, pendant 12 semaines. Elles donnent lieu à l'obtention d'une note de contrôle continu dans les conditions prévues par le contrat pédagogique établi avec l'équipe pédagogique responsable de chaque CM.

④ Le sport

2 crédits ECTS

Le sport est obligatoire et présente de ce fait les mêmes caractéristiques que les autres enseignements obligatoires. Pour obtenir leur note de sport annuelle, les étudiants ont 4 choix possibles :

- l'option plein-air multiactivités (snowboard, ski de fond et escalade) : 48 h de pratique sur un seul semestre (2^{ème} semestre)
- les sports collectifs (pratique à l'année de la même activité)
- les sports individuels (pratique à l'année de la même activité)
- le module « Santé » (pratique sur un seul semestre, et complétée obligatoirement par une autre activité sportive, l'autre semestre).

Dispense de sport : les étudiants dispensés de sport pour l'année, devront obligatoirement s'inscrire à un cours spécialisé en remplacement du sport.

Le certificat médical justifiant la dispense doit être transmis le plus rapidement possible à M. Jacquin responsable du sport à Sciences Po Grenoble. En cas de dispense en cours d'année, contacter M. Jacquin.

⑤ Formation à la documentation et à l'Environnement Numérique de Travail (ENT)

Cette formation est obligatoire. Cet élément de cursus peut donner lieu, après contrôle, à

l'obtention d'un passeport de compétences bureautiques et documentaires.

6 Ateliers professionnalisation, bureautique et aux outils numériques

2 crédit ECTS

→ **Bureautique et outils numériques**

Les étudiants devront s'inscrire à un MOOC proposé sur le site France Université Numérique (FUN), ce qui leur permettra d'acquérir des compétences adaptées à leurs besoins et à leurs niveaux.

→ **Professionnalisation**

Ateliers annuels réunissant, comme les CM, 20 étudiants au maximum.

En A1 l'atelier « Professionnalisation » a pour objectif :

- la connaissance des ressources de Sciences Po Grenoble pour la recherche de stages (Espace carrières) et l'insertion professionnelle (Association des diplômés),
- la connaissance générale de milieux professionnels (administrations, entreprises, tiers secteur) notamment en constituant un espace d'accueil d'intervenants extérieurs (spécifiquement de DRH du secteur public et privé) venant présenter les métiers de leurs secteurs d'activités,
- la sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux pour la professionnalisation,

7 Ateliers écritures

2 crédits ECTS

Ces ateliers ont pour objectifs de développer chez les étudiants des capacités d'innovation, de favoriser une diversité de talents au sein du cursus et de créer un cadre supplémentaire (en plus de l'écriture du mémoire en 3^e année) pour une production personnelle valorisable en 1^{er} cycle. Il s'agira plus précisément de mettre en récit des questions de société en puisant dans les techniques de la littérature, du journalisme, des arts graphiques ou plastiques, de la vidéo et du cinéma d'animation.

8 Cours spécialisé ou engagement étudiant (stage, engagement associatif, service civique, module SAH)

2 crédits ECTS

Les étudiants doivent consulter la liste détaillée de l'offre de formation en ligne dans l'onglet «Formation».

En lieu et place de ce CS, ils peuvent réaliser un « engagement étudiant » : stage, engagement associatif, service civique ou module organisé par le Service Accueil Handicap. Pour être pris en compte, un engagement associatif suppose d'être membre du bureau ou membre actif d'une association et que l'étudiant concerné présente à un jury, dans le cadre d'une soutenance, un bilan d'activité substantiel.

Les modalités de reconnaissance de cet engagement sont définies par la direction des études, après avis du CEVIE.

9 L'étudiant peut choisir des enseignements facultatifs qui peuvent concerner :

- Les cours spécialisés proposés à Sciences Po Grenoble.
- Une troisième langue vivante proposée à Sciences Po Grenoble ou dans un autre établissement du supérieur (le financement dans ce cas est à la charge de l'étudiant, sauf situation particulière appréciée par le directeur de Sciences Po Grenoble) ;
- Une participation active et attestée par un enseignant à l'une des chaires thématiques de

Sciences Po Grenoble sur la base d'un contrat pédagogique validé en début d'année par la direction des études ; Un service civique donnant lieu à un rapport d'activité évalué par un jury ;

- L'unité d'enseignement « Handicap », module organisé par le service accueil handicap (SAH) ;
- La participation à une association (membre du bureau ou membre actif d'une association) validée dans les conditions évoquées au point précédent.

Les points au-dessus de 10/20 obtenus dans le cadre des épreuves facultatives sont affectés au total global des points permettant de déterminer la moyenne générale de l'année calculée sur 60 crédits.

LE PASSAGE EN DEUXIÈME ANNÉE

Pour être déclaré admis en 2^{ème} année l'étudiant doit obtenir 60 crédits.

Ces crédits se répartissent de la manière suivante :

- 7 notes de cours fondamentaux (7×4 crédits = 28 crédits) ;
- 6 notes de conférence de méthode (6×3 crédits = 18 crédits) ;
- 2 notes de conférences de méthodes de langue étrangère (2×3 crédits = 6 crédits) ;
- 1 note de sport ou équivalent (2 crédits) ;
- Validation des ateliers ($2+2$ crédits = 4) ;
- 1 note de CS ou d'engagement étudiant (2 crédits).

LES EXAMENS DE PREMIÈRE ANNÉE

ENSEIGNEMENTS	CRÉDITS ECTS	TYPE D'ÉPREUVE	SESSION DE RATTRAPAGE
CONFÉRENCES DE MÉTHODE			
<i>Droit</i>	3	contrôle continu	sans
<i>Économie</i>	3	contrôle continu	sans
<i>Histoire</i>	3	contrôle continu	sans
<i>Science politique</i>	3	contrôle continu	sans
<i>Sociologie</i>	3	contrôle continu	sans
<i>Méthodes des sciences sociales</i>	3	contrôle continu	sans
<i>Langue 1</i>	3	contrôle continu	sans
<i>Langue 2</i>	3	contrôle continu	sans
COURS FONDAMENTAUX			
<i>Institutions publiques et administratives</i>	4	examen terminal	oui
<i>Introduction à la macroéconomie et comptabilité nationale</i>	4	examen terminal	oui
<i>Histoire transnationale de l'Europe au XX^{ème} siècle</i>	4	examen terminal	oui
<i>Microéconomie et organisation industrielle</i>	4	examen terminal	oui
<i>Relations internationales (Introduction à la géopolitique)</i>	4	examen terminal	oui
<i>Introduction à la sociologie</i>	4	examen terminal	oui
<i>Sociologie politique</i>	4	examen terminal	oui
ATELIERS			
<i>Outils bureautiques et numériques</i>	1	contrôle continu	sans
<i>Professionnalisation</i>	1	contrôle continu	sans
<i>Écritures</i>	2	contrôle continu	sans
<i>Cours spécialisé</i>	2	examen terminal	oui
<i>Sport</i>	2	contrôle continu	sans
TOTAL	60		

+ Points d'épreuves facultatives (cours spécialisés de Sciences Po Grenoble, stage avec évaluation, participation à une association, service civique, module SAH, participation à une chaire de Sciences Po Grenoble).

LA DEUXIÈME ANNÉE

L'organisation pédagogique de la deuxième année est désormais marquée par l'ouverture internationale. Les étudiants partent en mobilité académique durant une année et doivent valider 60 crédits ECTS (ou équivalent) durant cette année à l'étranger.

Les destinations européennes sont privilégiées et les étudiants doivent suivre les cours en sciences sociales offerts par nos partenaires.

LA TROISIÈME ANNÉE

L'organisation pédagogique repose sur des enseignements communs et des enseignements propres à chaque domaine.

❶ Les cours fondamentaux (CF)

4 crédits ECTS chacun (durée 24h) – concernent les disciplines suivantes :

- Comparative politics (en anglais)
- Droit de l'Union européenne
- Histoire globale du monde contemporain
- Politiques économiques
- Politiques publiques
- Sociologie contemporaine

Ils sont programmés soit au premier, soit au second semestre.

❷ Les conférences de méthode (CM)

3 crédits ECTS chacune (durée 24h) – sont spécifiques à chaque domaine.

Les conférences de méthode proposées dans chaque section se déroulent soit au premier semestre, soit au second semestre, à raison de 2 heures hebdomadaires pendant 12 semaines. Les conférences de méthode de langue sont organisées par niveau. Elles se déroulent à raison de 1h30 ou 3h00 par semaine pendant les deux semestres.

La conférence de méthode a un caractère obligatoire.

Elle donne lieu à l'obtention d'une note de contrôle continu dans les conditions prévues par le contrat pédagogique établi avec l'enseignant.

SEMESTRE 1			SEMESTRE 2	
CONFÉRENCES DE MÉTHODE			CONFÉRENCES DE MÉTHODE	
Affaires économiques et financières	Macro-éco approfondie	Management stratégique des organisations	Affaires économiques et financières	Gestion comptable et financière
Institutions et mutations de l'action publique	Droit administratif	Droit et politiques publiques	Institutions et mutations de l'action publique	Politiques économiques

Politique	Politiques publiques en Europe	Théorie politique	Politique	Science Po appliquée
Sociétés : régulations, innovations	Alter-éco	Etat social et solidarités	Sociétés : régulations, innovations	Sciences sociales appliquées

1 Conférence de méthode parmi ces 4 CM d'ouverture :

- Marketing
- Institutions et politiques européennes
- Imaginaire et sociétés
- Politique internationale et comparée

Une langue sera obligatoire et dispensée à raison de 1h30 par semaine sur l'année.

Une autre langue pourra être choisie au titre des enseignements facultatifs.

3 Le séminaire

10 crédits ECTS (durée 36h annuelles)

Il permet aux étudiants de réaliser une première initiation à la recherche qui débouchera sur un travail écrit : le mémoire.

Le séminaire donne lieu à un enseignement régulier qui repose sur une approche méthodologique de la recherche et sur un travail de fond concernant le thème du séminaire et le sujet de mémoire des étudiants.

Le séminaire donne lieu à un enseignement régulier qui repose sur une approche méthodologique de la recherche et sur un travail de fond concernant le thème du séminaire et le sujet de mémoire des étudiants ou autre production scientifique.

Pour prendre connaissance des séminaires, consulter le site web, onglet « Formation »

4 Cours spécialisé ou engagement étudiant (stage, engagement associatif, service civique, module SAH)

2 crédits ECTS

Les étudiants doivent choisir un cours spécialisé parmi la liste proposée par Sciences Po Grenoble ou par les établissements conventionnés.

En lieu et place de ce CS, ils peuvent réaliser un « engagement étudiant » : stage, engagement associatif, service civique ou module organisé par le Service Accueil Handicap. Pour être pris en compte, un engagement associatif suppose d'être membre du bureau ou membre actif d'une association et que l'étudiant concerné présente à un jury, dans le cadre d'une soutenance, un bilan d'activité substantiel.

Les modalités de reconnaissance de cet engagement sont définies par la direction des études, après avis du CEVIE.

5 Le sport

2 crédits ECTS

Le sport est obligatoire et présente de ce fait les mêmes caractéristiques que les autres enseignements obligatoires. Pour obtenir leur note de sport annuelle, les étudiants ont 4 choix possibles :

- l'option plein-air multiactivités (snowboard, ski de fond et escalade) : 48 h de pratique sur un seul semestre (2^{ème} semestre) ;
- les sports collectifs (pratique à l'année de la même activité) ;
- les sports individuels (pratique à l'année de la même activité) ;
- le module « Santé » (pratique sur un seul semestre et complétée obligatoirement par une autre activité sportive l'autre semestre).

Dispense de sport : les étudiants dispensés de sport pour l'année, devront obligatoirement s'inscrire à un cours spécialisé en remplacement du sport.

Le certificat médical justifiant la dispense doit être transmis le plus rapidement possible à M. Jacquin responsable du sport à Sciences Po Grenoble. En cas de dispense en cours d'année, contacter M. Jacquin.

6 Le Grand Oral

3 crédits ECTS

Le Grand Oral vient achever la formation pluridisciplinaire en 1^{er} cycle. Il mobilise l'ensemble des connaissances et compétences acquises durant les trois années.

7 Les ateliers

2 crédits ECTS

Les ateliers professionnalisation, centrés sur la construction du projet professionnel et le choix du master, sont proposés en alternance toutes les 6 semaines, avec les ateliers outils bureautiques et numériques, orientés sur la recherche documentaire et la production de travaux de recherche.

8 Les épreuves facultatives

L'étudiant peut choisir des enseignements facultatifs qui peuvent concerner :

- des cours spécialisés choisis dans la liste des cours spécialisés proposés par Sciences Po Grenoble ;
- l'éducation physique et sportive, organisée au niveau de de l'Université Grenoble Alpes ;
- un stage.

L'OBTENTION DE LA TROISIÈME ANNÉE

Pour valider sa 3^{ème} année, l'étudiant doit obtenir 60 crédits.

Ces crédits se répartissent de la manière suivante :

- 6 notes de cours fondamentaux (6 x 4 crédits = 24 crédits) ;
- 5 notes de conférences de méthode (5 x 3 crédits = 15 crédits) ;
- 1 note de Grand oral (3 crédits) ;
- 1 note de séminaire (10 crédits) ;
- 1 note de sport ou équivalent (2 crédits) ;
- Validation des 2 ateliers (4 crédits) ;
- 1 note de CS ou d'engagement étudiant (2 crédits).

LES EXAMENS DE TROISIÈME ANNÉE

ENSEIGNEMENTS	CRÉDITS ECTS	TYPE D'ÉPREUVE	SESSION DE RATTRAPAGE
CONFÉRENCES DE MÉTHODE			
CM n° 1	3	contrôle continu	sans
CM n° 2	3	contrôle continu	sans
CM n° 3	3	contrôle continu	sans
CM n° 4	3	contrôle continu	sans
CM n° 5	3	contrôle continu	sans
COURS FONDAMENTAUX			
Comparative politics	4	examen terminal	oui
Droit de l'Union Européenne	4	examen terminal	oui
Histoire globale	4	examen terminal	oui
Politiques économiques	4	examen terminal	oui
Politiques publiques	4	examen terminal	oui
Sociologie contemporaine	4	examen terminal	oui
AUTRES ENSEIGNEMENTS			
Grand oral	3	examen terminal	oui
Séminaire	10	contrôle continu	sans
1 CS	2	examen terminal	oui
Sport	2	contrôle continu	sans
Ateliers	4	validation	sans
TOTAL	60		

→ *Epreuves facultatives :*

- Cours spécialisés de Sciences Po Grenoble
- Education physique et sportive
- Stage avec évaluation
- Participation à une chaire de Sciences Po Grenoble

→ **Contact**

Scolarité

contact-scolarite1@sciencespo-grenoble.fr



LE SECOND CYCLE

Avec le passage de son diplôme en 5 années, Sciences Po Grenoble a développé son offre de formation en second cycle (**les parcours du diplôme valant grade de master**, appelées «Master»).

Deux formations sont proposées en double diplôme avec l'**Université Grenoble Alpes** (Communication Politique et Institutionnelle ; Ecole de Journalisme de Grenoble). D'autres sont mises en œuvre à l'antenne d'Annecy de Sciences Po Grenoble (Transmédia) ainsi qu'à l'Université Internationale de Rabat.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer leur 5^{ème} année dans un autre IEP (**dispositif dit de «mutualisation inter IEP», à l'exclusion de celui de Paris**) ou dans une université, pour une spécialité n'existant pas dans le leur. Exceptionnellement, il est possible pour un étudiant ayant effectué son premier cycle à Sciences Po Grenoble de suivre deux années de master à l'étranger (université française ou étrangère, grande école). Dans ce cas, après avoir validé cette formation, l'étudiant concerné obtient le diplôme de Sciences Po Grenoble (sans spécialité).

Le diplôme de sciences Po Grenoble, organisé sur cinq ans, vaut grade de master. Le bachelor d'études politiques est délivré à l'issue du premier cycle.

→ Admission en 4^{ème} année du diplôme

L'accès en second cycle (4^{ème} année du diplôme) est ouvert par concours aux étudiants titulaires d'un niveau Bac +3.

Ce concours (admissibilité sur dossier) suivi d'un entretien (admission) leur permettra d'être diplômés de Sciences Po Grenoble.

Dans le cadre d'une réforme générale des études, l'offre de formation en master présente un nouveau visage à la rentrée 2016.

Les parcours sont désormais regroupés en 4 axes thématiques :

- Etudes internationales et européennes;
- Administration et action publique
- Journalisme, management, opinion, communication,
- Solidarités, innovations économiques et développement territorial.

Pour une meilleure lisibilité, chaque axe accueille des pôles ou écoles de formation. Les écoles, appuyées sur des équipes enseignantes et des axes de recherche, intègrent des parcours mutualisant pour partie leurs enseignements de 4^{ème} année avant de développer pleinement leurs contenus spécifiques en 5^{ème} année.

En outre, des enseignements transversaux seront proposés visant l'acquisition de compétences. Appelés « **labels** » et proposés sur des créneaux accessibles à tous les parcours qui les intègrent à leur formation, il s'agira en 2016 de :

- méthodologie de la recherche (Recherche)
- méthodologie des concours administratifs (Concours)
- méthodologie de l'entrepreneuriat (« Entreprendre »)

LES SPÉCIALITÉS DU DIPLÔME SCIENCES PO GRENOBLE PAR THÉMATIQUES

ETUDES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES

- Amérique Latine
- Gouvernance européenne
- Intégration et mutations en Méditerranée et au Moyen-Orient
- Politiques et pratiques des organisations internationales

ADMINISTRATION ET ACTION PUBLIQUE

- Centre de préparation aux concours administratifs et judiciaires
- Direction de projets culturels
- Management des collectivités territoriales
- Politiques publiques de santé
- Sciences de gouvernement comparées
- Techniques, sciences et décisions

ETUDES, MÉDIAS, COMMUNICATION ET MARKETING

- Communication politique et institutionnelle
- Ecole de journalisme de Grenoble
- Ingénierie juridique et financière des organisations privées
- Progis : études d'opinion, marketing, médias

SOLIDARITÉS, INNOVATIONS ÉCONOMIQUES ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Développement et expertise de l'économie sociale
- Transmedia
- Villes, territoires, solidarités



ÉTUDES
INTERNATIONALES
ET EUROPÉENNES

AMÉRIQUE LATINE

→ OBJECTIFS

Le diplôme grade de master « Amérique latine » a comme but d'établir une analyse approfondie et comparative des dynamiques politiques, économiques et sociales dans les pays de l'Amérique latine. Ce projet est pluridisciplinaire et se base sur une équipe internationale d'enseignants- chercheurs et de cadres professionnels. Ses objectifs sont au nombre de sept, à savoir :

- connaître et analyser une réalité et une actualité majeures : l'espace géographique et thématique de l'Amérique latine
- assurer une formation académique de haut niveau de post graduation (master) pour des étudiants français, des étudiants d'autres pays de l'Union européenne, et des étudiants d'Amérique latine
- confronter les expériences et les modes d'analyse dans la construction des politiques économiques, des politiques publiques et des politiques sociales
- comparer les modes de construction des espaces d'intégration régionale
- renforcer l'offre de formation spécialisée et organiser de nouvelles structures d'enseignement
- concourir à la création d'un espace universitaire de formation professionnelle adaptée aux nouveaux métiers engendrés par les multiples relations territoriales et régionales, nouées dans le cadre des relations internationales entre l'Amérique latine, l'Union européenne, l'OMC, et les institutions internationales
- former de futurs cadres décisionnels dans la perspective d'instituer des liens de coopération entre l'Amérique latine et l'Europe

→ DÉBOUCHÉS

La diversité des activités développées au cours du diplôme grade master « Amérique Latine » permet aux étudiants d'accéder à des fonctions de responsabilité dans les différents domaines au sein de :

- Petites et moyennes entreprises et Petites et moyennes industries à vocation régionale et internationale ;
- Entreprises et banques à vocation régionale et internationale en Europe et en Amérique latine ;
- Institutions spécialisées ;
- Instances régionales de coopération décentralisée ;
- Organismes internationaux et organismes de développement régional ;
- Instances communautaires ;
- Postes d'Expansion Economique (PEE) ;
- Ambassades (Ministères des affaires étrangères, services culturels, scientifiques et commerciaux) ;
- Instances de construction et de concertation régionales : MERCOSUR, ALENA, CARICOM, CAN, Union Européenne ;
- Postes de représentation communautaire dans les pays latino-américains et dans les pays de l'Union Européenne..

→ STAGES

→ *Semestre 2 (février-juillet) - 30 crédits*

Séjour académique en Amérique latine (sous convention) ou stage en France ou à l'étranger.

→ *Semestre 4 (Février-Juillet) - 30 crédits*

- Option recherche : Stage dans un laboratoire de recherche en France (PACTE) ou dans un laboratoire à l'étranger Rédaction et soutenance d'un mémoire d'étude
- Option professionnelle : Stage dans une entreprise, collectivité territoriale, DREE, Ambassade, banque, COFACE, organismes internationaux (UNESCO, PNUE, PNUD), humanitaires (Médecins sans Frontières, Amnesty International) ou régionaux (UE, Mercosur, ALENA, CARICOM, etc.) en France ou à l'étranger. Rapport de stage et étude de cas. Soutenance du rapport de stage.

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

CÉLIA HIMELFARB

Maître de conférences en économie

Tél. 04 76 82 61 20

celia.himelfarb@sciencespo-grenoble.fr

→ *Scolarité :*

contact-diplome-ameriquelatine@sciencespo-grenoble.fr



GOVERNANCE EUROPÉENNE

ÉCOLE DE GOVERNANCE EUROPÉENNE (PARCOURS PRÉSENTIEL)

→ OBJECTIFS

Le master Gouvernance européenne est une composante de l'École de gouvernance européenne, qui comprend par ailleurs un Master online, une Chaire Jean Monnet et une mission professionnelle.

A travers ce master, les étudiants deviennent des spécialistes de l'Union européenne, de son fonctionnement et de ses activités, et développent des savoirs et des compétences qui peuvent être exploités dans tout organisme ayant une dimension européenne, à l'échelon local, national, européen ou international. La formation, pluridisciplinaire en droit, économie et science politique, combine le souci de l'excellence académique avec les exigences de la professionnalisation. Les cours prennent appui sur les travaux de recherche de niveau international réalisés par les enseignants-chercheurs. Ils sont évalués en contrôle continu, dans le cadre d'une pédagogie interactive (learning by doing) où l'étudiant est acteur et non spectateur de l'enseignement donné. Le master Gouvernance européenne s'inscrit dans une logique d'internationalisation forte de part ses réseaux académiques et professionnels, ses double-diplômes et ses langues de travail (60% de cours en anglais).

En première année, les étudiants suivent un premier semestre d'enseignement permettant d'acquérir les connaissances fondamentales en histoire, droit, économie et science politique de l'Union européenne, et d'initier une démarche de professionnalisation. Le deuxième semestre est composé d'une partie académique dédiée à l'étude des politiques de l'Union et d'un stage court. Tout au long de l'année, les étudiants acquièrent une vision pratique de l'UE via des exercices professionnels et des rencontres avec des praticiens de l'Europe. Po Grenoble en 1^{ère} année de Bachelor ont la possibilité d'effectuer cette première année à l'étranger, dans l'un des doubles diplômes proposés par le master (Kent, Constance, Salamanque, Galatasary-Istanbul).

Durant la seconde année du master, les étudiants consacrent le premier semestre à l'analyse approfondie des jeux d'acteurs et de la prise de décision au sein de l'UE. Les enseignements sont complétés par des exercices professionnels et des rencontres avec des professionnels de l'Europe. Le second semestre est réservé à la réalisation d'un stage long.

(Par ailleurs, un master Gouvernance européenne online -enseignement à distance- est proposé aux étudiants « extérieurs », qui n'ont pas effectué leur scolarité de premier cycle à Sciences Po Grenoble. Le contenu et le déroulement de la formation online sont présentés sur le site internet de Sciences Po Grenoble : www.sciencespo-grenoble.fr).

→ DÉBOUCHÉS

Le master Gouvernance européenne prépare aux métiers européens ou européanisés, qui couvrent un vaste champ allant des institutions européennes à l'administration publique nationale (de l'Etat et des collectivités) et internationale, en passant par les groupes d'intérêts, entreprises, ONG, fédération professionnelles, associations, think-tanks, cabinets de conseil, qui consacrent tout ou partie de leur activité à l'Union européenne.

Le master prépare ses diplômés à des métiers tels que : chargé de gestion FEDER, administrateur à la Commission européenne, chargé de mission auprès de l'Union européenne, collaborateur d'un

député européen, chargé de mission Europe dans une collectivité territoriale, ingénieur de projets européens, lobbyiste, analyste en veille concurrentielle, chargé des affaires européennes au sein d'une entreprise, d'une fédération professionnelle, d'un syndicat, d'une association, d'une ONG ou encore d'un cabinet de consulting.

La mission professionnelle de l'Ecole de gouvernance européenne accompagne la professionnalisation des étudiants.

→ STAGES

En M1, les étudiants effectuent un stage de 2 mois minimum, de la mi-mars à la fin du mois d'août (cas particulier: certains étudiants venant du Bachelor de Sciences Po Grenoble peuvent effectuer un séjour académique d'un an dans le cadre d'un double diplôme ; dans ce cas, le stage est facultatif). Les stages en M2 ont une durée de 4 mois minimum, entre janvier et fin septembre.

→ ÉQUIPE

→ Responsables pédagogiques de l'Ecole de gouvernance européenne et du master Gouvernance européenne – présentiel

Sabine SAURUGGER

Professeure en science politique

Tél. 04 76 82 60 76

sabine.saurugger@sciencespo-grenoble.fr

Fabien TERPAN

Maître de conférences en droit public

Tél. 04 76 82 83 69

fabien.terpan@sciencespo-grenoble.fr

→ Responsables de la mission professionnelle

Irène LAURENT

Maître de conférences en économie

Tél. 04 76 82 60 62

Laurent LABROT

PAST en sociologie

Tél. 04 76 82 60 40

→ Responsable du Master Gouvernance européenne – online

Yann ECHINARD

Maître de conférences en économie

Tél. 04 76 82 61 26

yann.echinard@sciencespo-grenoble.fr

→ *Scolarité*

contact-master-europe@sciencespo-grenoble.fr



MMO

(INTÉGRATION ET MUTATIONS EN MÉDITERRANÉE ET AU MOYEN-ORIENT)

→ OBJECTIFS

L'accélération des échanges économiques, financiers et migratoires, mais aussi l'aspiration à une véritable gouvernance internationale, rendent urgente l'émergence d'une nouvelle génération de cadres. Ces derniers doivent gérer les inégalités de développement, la multiplicité des formes d'exercice du pouvoir et la diversité culturelle, d'abord pour empêcher que les différences ne constituent des motifs d'affrontement, ensuite pour contribuer au dialogue des civilisations.

La Méditerranée et le Moyen-Orient forment ensemble une aire d'observation de ce type de défi qui est unique en son genre. Point de rencontre entre l'Europe et le monde musulman, cette région, marquée par les « printemps arabes » et leur suite (crises syrienne, libyenne ou yéménite), est dominée par des enjeux politiques, économiques, énergétiques, environnementaux ou migratoires majeurs. C'est aussi une zone d'influences politiques complexes et d'interventions militaires répétées qui offre d'innombrables exemples de conflits inattendus ou, à l'inverse, de cohabitations identitaires surprenantes, qui mettent constamment à l'épreuve le caractère universel de la démocratie et de l'Etat de droit.

Le programme du master MMO est unique, parce qu'il allie formation académique vraiment spécialisée (2 semestres d'enseignements sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, mémoire de recherche possible), expérience professionnelle (séminaires professionnels, stages longs, mémoire professionnel possible) et ouverture internationale (mobilité académique dans une université étrangère, bi-linguisme français-anglais, apprentissage de langues de spécialité).

Sur chacun des sujets abordés, le master MMO fait intervenir des spécialistes de tout premier plan : universitaires, experts ou praticiens reconnus dans leur champ de spécialité, écoutés des médias, consultants d'organisations internationales publiques ou privées.

Langues de travail : anglais, français

2^{ème} langue : arabe, turc, grec, espagnol, italien, hébreu, portugais / ou persan (en auto-apprentissage)

Bourses d'excellence Eiffel du ministère français des affaires étrangères / bourses du gouvernement français / bourses Erasmus / bourses ExploRA.

Du point de vue de ses effectifs, le master MMO est le plus international des Masters de Sciences Po Grenoble, puisqu'il accueille de nombreux étudiants internationaux (près d'un tiers des étudiants recrutés en 2015-2016).

Les activités du master, notamment l'accueil de personnalités invitées, s'inscrivent dans le cadre de la « Chaire Moyen-Orient » soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Réseau international : L'Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban) ; les Universités Galatasaray, de Marmara, de Bilgi, de Yeditepe (Istanbul) et l'Institut Français d'Etudes Anatoliennes d'Istanbul (Turquie) ; l'Université Yaşar et l'Université « Dokuz Eylül » (Izmir – Turquie), l'Université Française d'Égypte et le CEDEJ (Le Caire – Égypte) ; l'Institut du Maghreb contemporain (IRMC) de Tunis ; l'Université Internationale de Rabat (Maroc) et le Centre Jacques Berque de Rabat (Maroc).

→ DÉBOUCHÉS

- Organisations internationales ;
- Institutions diplomatiques, notamment ministère des affaires étrangères (concours des cadres d'Orient, de conseiller et secrétaire d'ambassade) ; ministère de la défense et autres administrations publiques engagées dans l'action et la coopération internationale ;
- Programmes de coopération bilatéraux ou internationaux ;
- Entreprises multinationales, chambre de commerce ;
- Fondations, sociétés de consulting et d'expertise, et Think tanks ;
- ONG travaillant dans le domaine du développement, de l'action humanitaire, des migrations ;
- Collectivités territoriales conduisant des opérations de coopération décentralisée.

→ STAGES

- Un stage professionnel long de 4 mois au moins (obligatoire) + stage court (facultatif).
- Un séjour académique d'un semestre à l'étranger, réalisé dans des universités de Méditerranée et du Moyen-Orient (pour l'essentiel Turquie, Grèce, Liban, Egypte, Maroc, Iran, Espagne, Portugal, Italie) ou dans des formations spécialisées en Europe ou en Amérique du nord.

Ce séjour peut être désormais remplacé par un second stage long.

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

Jean MARCOU

Professeur en droit public

jean.marcou@sciencespo-grenoble.fr

→ *Scolarité*

Corine BRAUD

Tél. 04 76 82 60 58

contact-master-mmo@sciencespo-grenoble.fr



POLITIQUES ET PRATIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

→ OBJECTIFS

La spécialité « Organisations internationales », valant grade de master, vise à allier la formation d'excellence de Sciences Po Grenoble à une spécialisation professionnalisante sur le « monde » des organisations internationales.

Prétendre former des étudiants à un milieu réputé aussi difficile d'accès que celui des organisations internationales peut sembler relever du défi hasardeux. Il n'en est rien. Ce « monde » peuplé de quelque 250 organisations internationales et de milliers d'ONG est en constante extension à mesure que la globalisation s'intensifie et que les interdépendances internationales se resserrent. Organisations dites « intergouvernementales » et ONG coopèrent chaque jour un peu plus dans tous les domaines. Aux enjeux « classiques » de multilatéralisme – sécurité, développement, droits de l'homme, humanitaire – se sont ajoutés de nouveaux champs de coopération comme la justice pénale internationale ou le changement climatique. Le renouvellement des grands concepts de la coopération internationale (« développement humain », « sécurité humaine », « développement durable », « responsabilité de protéger », « sécurité environnementale »...) crée sans cesse des appels à de nouveaux types d'interventionnisme.

Cette dynamique d'expansion et de transformation de la coopération internationale requiert de nouvelles expertises internationales. Les organisations internationales ont des besoins croissants en cadres internationaux qualifiés. Et ceux-ci sont de plus en plus souvent recrutés sur des bases contractuelles. C'est pour répondre à ces besoins que le master « Organisations internationales » a été créé à l'Institut d'études politiques de Grenoble en 2004. En termes de débouchés, le master vise donc aussi bien les organisations inter-gouvernementales et les agences de l'ONU (HCR, FAO, UNESCO PNUD, PNUJ, PAM, UNICEF, etc.) que la nébuleuse des ONG actives dans les domaines du développement, de l'humanitaire, des droits de l'homme et de l'environnement.

→ DÉBOUCHÉS

Le master destine ses étudiants à travailler dans toutes les instances impliquées dans des activités internationales :

Ministère des Affaires étrangères et autres ministères, institutions de coopération bilatérale comme l'Agence française de développement, représentations diplomatiques auprès d'organisations internationales, collectivités locales engagées en coopération décentralisée, firmes multinationales menant des activités de mécénat international environnemental ou humanitaire, etc.

→ ÉQUIPE

→ Responsable pédagogique

Franck PETITEVILLE, *Professeur en science politique*
franck.petiteville@sciencespo-grenoble.fr

→ Co-responsable pédagogique

Pierre MICHELETTI, *PAST en Science Politique, ancien président de Médecins du Monde*
pierre.micheletti@sciencespo-grenoble.fr

→ Scolarité

Corine BRAUD

Tél. 04 76 82 60 58 / corine.braud@sciencespo-grenoble.fr



ADMINISTRATION
ET ACTION
PUBLIQUE

CENTRE DE PRÉPARATION AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS ET JUDICIAIRES

→ OBJECTIFS

La spécialité CPCAJ (Centre de préparation aux concours administratifs et judiciaires) prépare aux concours de catégorie A et A+ de la fonction publique. Elle s'organise en deux ans, les années 4 et 5 du diplôme.

L'année 4 est composée d'un semestre d'enseignements axé sur les matières fondamentales que sont le droit de l'action publique, le droit public économique, le droit des collectivités territoriales, les finances publiques et l'anglais et d'un semestre de stage (en France ou à l'étranger).

L'année 5 est le master 2 « Administration générale » ou le master 2 « Haute fonction publique ».

→ DÉBOUCHÉS

Cette filière prépare aux concours administratifs et, plus généralement, aux métiers de l'Administration. Les années 1 et 2 de la filière (ou 4 et 5 du diplôme) constituent à la fois un approfondissement des connaissances indispensables aux concours et aux métiers, et une préparation spécifique aux épreuves écrites comme orales des candidats.

Tous les concours et métiers peuvent être préparés, y compris ceux comprenant des épreuves de droit privé (ENM, ENSP, etc), dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut d'études judiciaires de la faculté de droit de Grenoble.

Le public concerné est celui du domaine « institutions et mutations de l'action publique » mais aussi tout étudiant d'autres domaines ou d'autres formations universitaires souhaitant s'orienter vers des carrières publiques ou les métiers de l'action publique.

→ CONCOURS PRÉPARÉS

- École nationale d'administration ;
- École nationale de la santé publique ;
- Concours de la sécurité sociale ;
- Concours des affaires étrangères ;
- Instituts régionaux d'administration ;
- Administrateur territorial ;
- Attaché territorial ;
- Concours des douanes ;
- Concours du Trésor ;
- Concours de la police et de la gendarmerie ;
- Concours des armées ;
- École nationale de la magistrature ;
- Concours pénitentiaires.

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

Jean-Charles FROMENT

Professeur des universités en droit public, Directeur de Sciences Po Grenoble

→ *Scolarité*

Martine ARGOUD

Tél. 04 76 82 60 36

martine.argoud@sciencespo-grenoble.fr

DIRECTION DE PROJETS CULTURELS

→ OBJECTIFS

Les diplômés universitaires consacrés aux métiers de la culture sont apparus au cours des années 1980 et 1990. Ils avaient pour but de favoriser la professionnalisation de la gestion des équipements et des manifestations dans des domaines variés. Ils répondaient aussi à un intérêt de plus en plus vif de nombreux étudiant-e-s pour les professions qui s'étaient progressivement développées autour des activités artistiques.

Le parcours « Direction de projets culturels » (DPC) est l'un des plus anciens de ces diplômés, apparu d'abord en formation continue (l'option « Cadres culturels territoriaux », en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles), puis en formation initiale (l'option « Métiers de la culture, au sein de Sciences Po Grenoble). Le parcours DPC consiste à former des acteurs des politiques publiques, travaillant directement ou indirectement pour le compte de collectivités publiques. DPC entend poursuivre cette activité en prenant en compte des changements importants intervenus dans les rapports des sociétés contemporaines au fait de culture. La démocratisation culturelle a longtemps eu le quasi monopole de la légitimation des interventions publiques en ce domaine, mais elle n'en constitue plus désormais l'unique référentiel. La préservation de la diversité culturelle, l'attractivité et le dynamisme des territoires, le soutien aux industries culturelles ou la reconnaissance des droits culturels en sont aujourd'hui d'autres finalités légitimes.

C'est pourquoi, l'objectif global du parcours « Direction de projets culturels » est de former des responsables capables de concevoir et de mettre en œuvre des projets permettant aux collectivités publiques de répondre de façon pertinente à ces nouveaux enjeux.

→ DÉBOUCHÉS

- Directeur-trice des affaires culturelles dans une collectivité territoriale ; attaché-e territorial-e dans un service culturel, chargé de mission dans une agence culturelle régionale ou départementale, conseiller culturel d'un-e élu-e, chargé-e de la culture dans un service de coopération internationale décentralisée, chargé-e pour les financements culturels européens, ...
- Mais aussi : Administrateur-trice, secrétaire général(e) d'une organisation culturelle ; chargé-e de projets dans une compagnie de danse, de théâtre ou une entreprise culturelle, agent de développement culturel, agent du patrimoine, responsable d'un équipement ou d'un site patrimonial.

→ STAGES

Le second semestre de la première année est dédié à un stage en organisation ou entreprise culturelle en France ou à l'étranger ou à la rédaction d'un mémoire universitaire (obligatoire pour les étudiants qui intègrent la première année du master sans avoir rédigé un tel mémoire au cours de leur cursus universitaire antérieur). Le stage en organisation ou entreprise culturelle en France ou à l'étranger donne lieu à un rapport. Rapport de stage et mémoire sont soutenus fin juin-début juillet de l'année en cours.

Le second semestre de la seconde année est dédié à un stage obligatoire de fin d'études dans une organisation culturelle en France ou à l'étranger. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire professionnel (Master Thesis).

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

Philippe TEILLET

Maître de conférences en science politique

Tél. 04 76 82 60 54

philippe.teillet@sciencespo-grenoble.fr

→ *Scolarité*

Cécile INOSTROZA

contact-master-dpc@sciencespo-grenoble.fr



MANAGEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

→ OBJECTIFS

La spécialité «Management des collectivités territoriales» est une formation supérieure spécialisée à visée professionnelle dont l'exigence principale est celle de la liaison entre la théorie et la pratique.

Cette exigence structure en permanence la démarche de formation. Elle oriente le contenu des enseignements, le choix des intervenants ou le type de travaux demandés aux étudiants. De ce fait, les stages constituent pour les étudiants en formation initiale un temps privilégié. Délaissant volontairement les formes classiques d'examen (type dissertation), il s'agit de valoriser des travaux en groupe, des présentations orales, des cas pratiques, des dossiers à constituer, des simulations ou enquêtes de terrain. L'objectif pédagogique de cette formation repose principalement sur la maîtrise d'outils concrets. En ce sens, des exercices de mise en situation professionnelle sont proposés aux étudiants.

En dehors des séquences d'enseignement qui sont obligatoires pour tous, la formation nécessite un investissement important sous forme de travail personnel, nécessaire pour une appropriation des contenus de formation et des problématiques traités.

La réussite de la formation est donc fortement conditionnée par l'effort et le travail personnel fournis par chaque étudiant. Mais la dynamique collective qui peut naître au sein du groupe des personnes en formation constitue un cadre d'appui indispensable au travail individuel. Durant les enseignements, une large place est laissée à la réflexion collective, au débat, afin de permettre aux étudiants une bonne appropriation des thématiques et de rendre possible la production d'un savoir par le groupe lui-même. L'organisation des enseignements et les modalités pédagogiques visent donc à susciter cette dimension collective en favorisant les temps de travail en commun et en créant des occasions multiples d'échange des savoirs respectifs détenus par les étudiants en formation initiale et les professionnels en formation continue.

→ DÉBOUCHÉS

Les principaux emplois et métiers visés par la formation sont les suivants :

- Spécialistes des marchés publics, du droit de l'urbanisme et/ou des finances locales ;
- Personnel contractuel (type «chargés de mission) au sein des collectivités territoriales ou de leurs « satellites » ;
- Chargés de communication dans le secteur public local ou para-public local ;
- Collaborateurs de cabinet dans les collectivités territoriales ;
- Chargés de mission dans des cabinets d'audit ou de conseil aux collectivités.

→ STAGES

Le stage de fin d'études est conçu comme une véritable transition vers l'activité professionnelle. Se déroulant dans une collectivité territoriale ou toute autre structure liée au secteur public (ou para-public) local, en France ou à l'étranger, il débouche sur la rédaction d'un rapport et sur une soutenance orale, en présence du référent professionnel et du référent pédagogique.

→ **4 mois minimum. A partir de février - 30 crédits.**

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

Marie-Julie BERNARD

Maître de conférences en droit public

Tél. 04 76 82 61 29

mariejulie.bernard@sciencespo-grenoble.fr

→ *Scolarité*

Martine ARGOUD

Tél. 04 76 82 60 36

contact-master-ijfct@sciencespo-grenoble.fr



POLITIQUES PUBLIQUES DE SANTÉ

TERRITORIALISATION, MANAGEMENT, INGÉNIERIE DE PROJETS

→ OBJECTIFS

«Politiques publiques de santé» est une formation qui repose sur un partenariat développé entre Sciences Po Grenoble et le Centre hospitalier universitaire de Grenoble (CHU). Cette formation repose sur une formation universitaire associée à une stratégie de formation professionnelle de haut niveau.

Des réformes majeures traversent actuellement le secteur de la santé : elles portent notamment sur une nouvelle gouvernance de ce secteur, qui bouleverse les modes traditionnels de fonctionnement des institutions du secteur de la santé, notamment de l'hôpital et des établissements médicosociaux. S'ajoute à ces réformes en cours et à venir une vague importante de départs à la retraite dans les dix prochaines années. Ce contexte impose de préparer des cadres bien formés aux problématiques des politiques publiques pour être capables de conduire le changement.

Cette formation pluridisciplinaire combine des cours fondamentaux (en droit, gestion, management, certification et qualité, inégalités territoriales, politiques économiques et sociales, et en méthodes quantitatives et qualitatives) et de nombreuses interventions de professionnels exerçant dans différents services de CHU, ARS, assurance maladie, collectivités territoriales,....

Les professionnels issus de cette formation disposent de compétences fortes en matière de compréhension des politiques de santé et d'une connaissance fine des logiques d'acteurs du secteur médico-social, ainsi que des enjeux de la territorialisation des politiques publiques.

Aux responsables et cadres de la formation professionnelle, la filière «Politiques publiques de santé» apporte, par ses approches des politiques publiques et du changement social, les compétences essentielles pour orienter les programmes et les dispositifs de formation initiale mis en œuvre dans le secteur de la santé.

→ DÉBOUCHÉS

La spécialité vise à mettre en place une formation spécialisée en matière de conduite des politiques de santé à l'échelle locale comme au plan national. Dès lors, l'éventail de débouchés est assez large et concerne les fonctions de responsabilité et d'encadrement dans les différents domaines privilégiés par la formation.

Les stages, un encadrement de qualité et des formules pédagogiques innovantes permettront aux diplômés d'être directement opérationnels pour des emplois très qualifiés au sein des institutions, des établissements et des entreprises du secteur de la santé, de la recherche, des administrations ou des associations.

Les débouchés professionnels se situent au sein des collectivités publiques (administration d'Etat, région, département, commune, structure à vocation inter-communale), des réseaux associatifs (association nationale ou locale, structures fédératives), des institutions hospitalières, cliniques privées, organismes publics et privés gérant des établissements médicosociaux ou sociaux et d'organismes divers aux compétences orientées vers la santé (assurance maladie, MSA, mutuelles, agences spécialisées, agences régionales de santé, etc) sans oublier les industries et nouvelles technologies de la santé.

Les fonctions exercées sont de différente nature :

- Fonctions d'encadrement où dominent les fonctions de direction ou d'animation et de développement de structures et d'équipes
- Fonction de formateur et d'enseignant au sein des instituts de formation professionnelle initiale et continue des établissements de santé
- Fonctions d'ingénierie où dominent les fonctions de coordination et de concertation, de montage de projet, de négociation, d'animation et de pilotage d'une politique ou d'un dispositif : coordinateur d'un programme de prévention et d'éducation à la santé, chef de projet dans le cadre de l'élaboration d'une politique locale de santé ou de dépendance-autonomie, coordinateur des Programmes régionaux pour l'accès à la prévention et aux soins, etc.
- Fonctions d'expertise où dominent les fonctions d'observation, d'évaluation, d'étude et de conseil : chargé de suivi et de l'évaluation de la politique de prévention et de santé publique d'un département, chargé d'étude dans les observatoires sociaux et de santé.

→ STAGES

Les stages sont obligatoires pour les étudiants en formation initiale : un stage de 4 mois minimum en M1 et deux stages en M2: l'un de courte durée (minimum deux mois) et l'autre de longue durée (minimum quatre mois). Les étudiants en M1 de formation continue inscrits à l'IFCS sont soumis aux règles de stages de l'IFCS. En M2, les étudiants en formation continue ainsi que les étudiants travaillant au moins à mi-temps peuvent effectuer des stages sur une base volontaire.

Le stage de M1 et l'un des stages de M2 donnent lieu à un rapport faisant l'objet d'une soutenance. Tous les étudiants de M2 réalisent un mémoire encadré permettant d'élargir et de conceptualiser leur terrain de stage ou d'activité professionnelle et incluant une partie empirique utilisant des outils quantitatifs ou qualitatifs.

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

Marie-Estelle BINET

Professeure en Economie

marie-estelle.binet@sciencespo-grenoble.fr

→ *Scolarité*

Cécile INOSTROZA

Tél. 04 76 82 60 11

contact-master-pps@sciencespo-grenoble.fr

→ *Contact pour la formation continue M1*

Institut de Formation des Cadres de Santé

Centre hospitalier universitaire de Grenoble

BP 217 - 38043 Grenoble cedex 9

Tél. 04 76 76 50 70

SCIENCES DE GOUVERNEMENT COMPARÉES

→ OBJECTIFS

Cette formation est l'héritière de l'ancien DEA de science politique qui a existé plusieurs décennies durant à Sciences Po Grenoble.

Celui-ci a constitué de nombreuses carrières académiques ou privées. D'après plusieurs enquêtes récentes, Grenoble s'est ainsi hissé, depuis vingt ans, au 3^{ème} rang des centres producteurs de professionnels de la science politique en France. Si le master prépare en priorité aux métiers de la recherche et de l'enseignement, ses débouchés portent aussi sur certaines activités de conseil auprès des acteurs politico-administratifs, les collectivités locales, le monde de l'édition et dans des organisations internationales. Offrant la possibilité de stage en laboratoire, ouvert sur l'international (1 ou 2 semestres), cette spécialité offre un ensemble diversifié sur le plan des contenus et des méthodes avec un objectif : permettre un parcours de haut niveau en matière de sciences sociales du politique.

Du point de vue thématique, la spécialité repose sur plusieurs sous-ensembles qui correspondent aux orientations actuelles de la recherche dans le domaine des sciences de gouvernement (questions sensibles, sociologie des médias, politiques comparées, formes de l'expertise publique, analyse de controverses sciences/société, judiciarisation du politique...). Avec un volet recherche et professionnel, l'analyse socio-historique des dispositifs d'action publique se veut tout particulièrement attentive à l'évolution des savoirs et des catégories de connaissance attachés à l'État et aux autres autorités investies de puissance gouvernementale. Mais en s'appuyant sur les outils et notions de l'histoire, de la sociologie, du droit public, de l'anthropologie, cette spécialité entend également étudier les évolutions de l'action gouvernementale dans les sociétés contemporaines, notamment en relation avec la construction européenne, les transformations de l'action collective, les dynamiques attachées à la globalisation ou la territorialisation de l'action publique. Grâce à ses liens avec le laboratoire Pacte, l'une des plus grosses unités mixtes de recherche en SHS en France, grâce à une pédagogie de formation à la recherche et par la recherche, la formation est devenue une des plus performantes en science politique. D'où le nombre élevé des inscriptions en thèse qui le sanctionne et la professionnalisation rapide qui s'y opère.

→ DÉBOUCHÉS

Les principaux débouchés visés par la formation sont les suivants :

- métiers de la recherche et de l'enseignement ;
- responsables et techniciens de sociétés de conseil et d'expertise, bureaux d'étude, cabinets de consultant en décision, management public et techniques d'évaluation ;
- experts et consultants de l'administration territoriale, nationale et européenne, des organisations professionnelles non gouvernementales, des grandes entreprises, des médias ;
- spécialistes coordination et médiation des organisations internationales, intergouvernementales ;
- relevant de l'ONU, comme l'OMS, le HCR et la commission des droits de l'homme, l'OIT et le BIT, la commission économique pour l'Europe de l'Ouest et la CNUCED, ou indépendantes comme l'OMC, Interpol, etc. ; ou non gouvernementales comme le CICR attaché auprès de la commission des communautés européennes...

→ STAGES

Possible en M1 et en M2.

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

Olivier IHL

Professeur en science politique
olivier.ihl@sciencespo-grenoble.fr

→ *Scolarité*

Cécile INOSTROZA

Tél. 04 76 82 60 11
contact-master-sgc@sciencespo-grenoble.fr



TECHNIQUES, SCIENCES, DÉCISIONS

Parcours commun avec Grenoble INP

→ OBJECTIFS

Accompagner des projets impliquant les sciences et les technologies ; anticiper et répondre aux demandes sociales relatives aux technologies (bien-être, croissance, développement, équité, durabilité).

Principaux domaines d'application : développement durable, innovation et développement, énergies, adaptation au changement climatique, santé et biotechnologies, information et communication, nanotechnologies.

Compétences : analyse des cadres politiques et réglementaires ; analyse des modèles économiques ; intégration des enjeux soulevés par les sciences et technologies (sociétaux, territoriaux, industriels, environnementaux, éthiques...).

→ DÉBOUCHÉS

- étudiants en double cursus (Sciences Po Grenoble et Grenoble INP) : chargé d'études et de développement grands projets technologiques ; filière chef de projet ; consultant (énergie, développement durable, aménagement, grands projets technologiques) ; chargé d'affaires (énergie, développement durable, aménagement, grands projets technologiques) ; coopération scientifique ;
- étudiants en simple cursus (Sciences Po Grenoble) : chargé de mission (innovation, recherche, développement durable, développement régional, écotechnologies, plan climat) dans les collectivités territoriales, les agences régionales d'innovation, les clusters d'entreprise, les entreprises, les pôles de compétitivité, les organisations internationales ; consultant junior (concertation sur les projets sensibles ; veille et prospective en matière d'innovation ; montage et structuration de projets innovants ; environnement, prévention et gestion des déchets) ; conseiller technique des cabinets (ministères, régions) ; chargé d'étude (analyse d'impacts, d'usages..) auprès d'organismes de recherche ou d'entreprises ; chargé de la médiation et de la culture scientifique et technique ; coopération scientifique.

→ STAGES

Le semestre 2 est consacré à un stage que les étudiants effectuent en France ou à l'étranger. Ce stage donne lieu à un rapport de stage et à une soutenance. Pour les étudiants de Grenoble INP ce stage est commun avec le Projet de Fin d'Etudes (réalisable en France ou à l'étranger). La validation du PFE dans le cadre du master TSD requiert une évaluation par un tuteur de Sciences Po Grenoble de ses dimensions TSD.

Le semestre 4 est uniquement suivi par les étudiants qui ne viennent pas d'une école de Grenoble INP. Il est consacré à un stage professionnalisant réalisé en France ou à l'étranger, dans une entreprise, une collectivité territoriale, un établissement public, etc. Il donne lieu à l'élaboration d'un mémoire professionnel et d'une soutenance.

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

Séverine LOUVEL

Maître de conférences en sociologie
severine.louvel@sciencespo-grenoble.fr

→ *Référent Grenoble INP*

Aurélié CATEL

Maître de conférences, Grenoble INP
aurelie.catel@grenoble-inp.fr

→ *Scolarité*

Anne JORGE

contact-diplome-tds@sciencespo-grenoble.fr



JOURNALISME,
MANAGEMENT,
ÉTUDES D'OPINION,
COMMUNICATION

COMMUNICATION POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE

Parcours commun avec l'Université Stendhal (Institut de la Communication et des Médias)

→ OBJECTIFS

Cette formation interdisciplinaire professionnalisante a pour vocation d'aborder les processus de communication dans toute leur diversité. Il s'agit de comprendre les grandes problématiques et enjeux communicationnels des organisations, et de développer les connaissances, les diverses capacités d'analyse et savoir-faire qui permettent de concevoir des stratégies et de mettre en œuvre des dispositifs de communication adaptés aux enjeux politiques contemporains.

Outre le développement des capacités de réflexion, d'analyse et de problématisation, la formation entend donner aux étudiants les bases utiles issues des différents savoirs théoriques interdisciplinaires (science politique, sociologie, sciences de l'information et de la communication, théorie des médias, marketing, etc.), ainsi que des connaissances et outils pratiques indispensables à la mise en œuvre stratégique.

Afin de stimuler l'ouverture, la réactivité, l'originalité et la pertinence indispensables dans ces activités professionnelles à vocation stratégique ancrée sur le terrain, la formation propose, en complément des cours fondamentaux, des séminaires transversaux, des ateliers, des rencontres avec des professionnels des secteurs concernés et de nombreuses études de cas. Elle est assurée à la fois par des universitaires et des praticiens en activité, selon une logique interdisciplinaire construite en partenariat avec d'autres masters et formations de Sciences Po Grenoble et de l'université Stendhal.

L'ambition est de former des cadres spécialisés en communication immédiatement opérationnels pour analyser, préconiser ou concevoir des actions (publicités, clips, campagnes de communication, événements...), conseiller des organisations, des décideurs ou des acteurs politiques, cela grâce aux capacités réflexives et opérationnelles en matière de processus, dispositifs et images de la communication.

La question de la communication étant, par ailleurs, très importante en science politique et en sciences humaines, quelques étudiants pourront continuer en thèse sur ce thème, à la condition qu'ils aient obtenu un financement.

→ DÉBOUCHÉS

- Attachés ou responsables de communication politique (ministères, grandes institutions, grandes écoles, collectivités territoriales, partis politiques, syndicats...);
- Cadres spécialisés du secteur privé (communication des entreprises, marketing) / directeur de la communication, chef de projet;
- Chargés de communication d'OIG, d'ONG et d'associations;
- Responsables de campagne de communication (médias, presse, multimédia...), community manager;
- Chargés d'études, consultants;
- Enseignants-chercheurs.

→ STAGES

Le 2^{ème} semestre du M1 est un semestre « d'ouverture ». Il est constitué de la façon suivante : au choix, stage à l'étranger (4 mois minimum), ou séjour académique à l'étranger, ou stage en France (4 mois minimum).

Le 2^{ème} semestre du M2 est constitué de la réalisation d'un projet de fin d'études dans le cadre d'un stage.

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

Haithem GUIZANI

Maître de conférences en sciences de gestion

haithem.guizani@sciencespo-grenoble.fr

→ *Référent à l'ICM*

Benoît LAFON

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication

benoit.lafon@u-grenoble3.fr

→ *Scolarité*

Séverine GALBRUN

Tél. 04 76 82 60 68

contact-diplome-cpi@sciencespo-grenoble.fr

→ *Contact administratif à l'ICM*

Marion SURRE

marion.surre@u-grenoble3.fr



ECOLE DE JOURNALISME DE GRENOBLE (EJDG)

Parcours commun avec l'Université Grenoble Alpes

→ OBJECTIFS

L'Ecole de journalisme de Grenoble est portée par deux institutions emblématiques de la communauté universitaire grenobloise : l'Université Grenoble Alpes, une université de recherche de rang mondial, et Sciences Po Grenoble, une grande école ayant placé l'excellence scientifique, l'innovation pédagogique et l'engagement sociétal et citoyen au cœur de son projet pédagogique. En s'associant, ces deux institutions académiques manifestent leur volonté de promouvoir un modèle exigeant de formation au journalisme.

L'EJDG propose à la fois des enseignements académiques sur le journalisme et une formation professionnelle très poussée au journalisme. Tous ses enseignants sont reconnus pour leurs compétences comme journalistes ou comme spécialistes du journalisme.

L'EJDG bénéficie aussi de son implantation dans une métropole innovante socialement, politiquement et économiquement. Celle-ci fournit un cadre de vie épanouissant et de nombreuses possibilités d'enquêtes, de reportages et d'interviews à nos étudiants.

Les étudiants de l'Ecole de journalisme de Grenoble sont tous inscrits dans un double-diplôme. À la fin de leurs deux années d'études ils obtiennent un master de l'Université Grenoble Alpes et le diplôme de Sciences Po Grenoble. L'EJDG bénéficie aussi de la reconnaissance de la profession journalistique, ce qui est un gage de qualité en matière d'insertion professionnelle. Elle fait partie des 14 écoles de journalisme reconnues par la CPNEJ en France. Elle est la seule dans la Région Rhône-Alpes Auvergne.

→ DÉBOUCHÉS

Tous les métiers du journalisme, avec une préparation particulière par support choisi, laissant ouverte la possibilité d'insertion des étudiants dans les différents types de médias, en termes de supports et en termes de domaines couverts.

→ STAGES

Les étudiants de l'EJDG accomplissent deux stages obligatoires pendant leur scolarité.

Le premier, d'une durée de deux mois, à la fin de leur première année et le second, d'une durée de trois mois, à la fin de la seconde année.

Ils peuvent aussi faire d'autres stages, s'ils le souhaitent, dans les périodes d'interruption des enseignements (Noël et Pâques notamment).

Au total ce sont plus de 200 conventions de stages qui sont signées chaque année entre l'EJDG et les rédactions de tous les médias français et étrangers qui accueillent nos étudiants.

Ceux-ci disposent d'un intranet dédié aux stages qui leur permet de consulter les offres qui nous parviennent et de préparer leur projet de stage.

→ ÉQUIPE

→ *Responsables pédagogiques*

Gilles BASTIN

Maître de Conférences en sociologie
gilles.bastin@sciencespo-grenoble.fr

Ariane PETIT

PAST en information communication
ariane.petit@sciencespo-grenoble.fr

→ *Scolarité*

Anne JORGE

Tél. 04 76 82 61 05
contact-diplome-journalisme@sciencespo-grenoble.fr

→ *Site internet*

www.ejdg.fr



INGÉNIERIE FINANCIÈRE ET MANAGEMENT DES ORGANISATIONS PRIVÉES

Deuxième année en contrat d'apprentissage

→ OBJECTIFS

La spécialité « Ingénierie financière et management des organisations privées » entend favoriser l'acquisition des outils budgétaires et de gestion que requiert aujourd'hui le management des organisations privées. La formation repose sur une bonne connaissance de l'environnement dans lequel évoluent les organisations privées et vise à fournir aux étudiants une maîtrise poussée des outils financiers d'aide à la décision : contrôle de gestion, traitement de données statistiques, gestion budgétaire, finances, gestion des ressources humaines, droit des affaires etc. Formation d'abord pluridisciplinaire dans le cadre du M1 puis spécialisée en M2, la formation est résolument tournée vers le monde professionnel. Elle vise à former des professionnels qualifiés en matière de stratégies et politiques financières de l'entreprise, capables d'allier les techniques de l'analyse, de l'ingénierie et de la stratégie financière.

L'objectif est de former des cadres gestionnaires et financiers :

- capables d'appréhender l'entreprise dans sa globalité et de résoudre des problèmes de management complexes et transversaux en les situant dans l'environnement économique.
- aptes à maîtriser les principales problématiques de comptabilité, finance, contrôle de gestion et d'audit leur permettant d'être rapidement opérationnels et évolutifs dans les services administratifs et financiers des entreprises, des banques, des compagnies d'assurance, des cabinets de conseil...

→ DÉBOUCHÉS

- Professionnel capable d'appréhender des problèmes de management pluridisciplinaire dans des organisations privées, associatives, financières et d'assurance en poste dans des services financiers, de contrôle de gestion, de ressources humaines, de communication...;
- Consultant dans des sociétés de service aux entreprises : bureaux d'étude, cabinet de conseil, d'audit et contrôle de gestion...;
- Chargé d'études dans des organisations professionnelles, interprofessionnelles, ou des collectivités locales ...

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

Anne BARTEL-RADIC

Professeure en sciences de gestion

anne.bartel-radic@sciencespo-grenoble.fr

→ *Scolarité*

Séverine GALBRUN

Tél. 04 76 82 60 68

contact-master-ifmop@sciencespo-grenoble.fr

PROGIS

ÉTUDES D'OPINION, MARKETING, MÉDIAS

→ OBJECTIFS

Dans un environnement international incertain, où l'intelligence de la donnée chiffrée occupe une place centrale, les responsables des entreprises et des institutions publiques doivent connaître les comportements de leurs clients, des usagers ou des citoyens, et être en mesure d'anticiper leurs évolutions. Aujourd'hui, la prise de décision s'appuie sur des dispositifs d'étude qui mettent en relation les comportements, attitudes ou caractéristiques sociales des acteurs, et des données de contexte de plus en plus massives. L'analyse et l'interprétation de ces résultats d'étude apportent des informations stratégiques et opérationnelles qui contribuent à réduire l'incertitude.

Créé en 1991 et intégré au diplôme de Sciences Po Grenoble, PROGIS forme en deux ans des spécialistes des études. Les compétences acquises à PROGIS peuvent s'appliquer à de multiples domaines : études marketing (grande consommation, efficacité publicitaire...) ; études médias et communication ; études d'opinion et politiques ; études corporate et institutionnelles (image des entreprises, climat social interne) ; analyse des comportements des usagers (satisfaction à l'égard des services ou des équipements publics)...

Depuis son lancement en 1991, PROGIS a établi de nombreux partenariats avec les principaux instituts de sondages, de grandes entreprises nationales et des organismes publics. La formation est connue et appréciée par les employeurs.

→ DÉBOUCHÉS

Sur la totalité des diplômés de PROGIS, près de 60 % travaillent aujourd'hui dans un institut ou un cabinet d'études. Près de 40 % travaillent en entreprise ou dans un organisme public. Ils sont présents dans tous les secteurs des études : 20 % dans le domaine de l'opinion ; autant dans celui de la grande consommation et dans celui des médias ; un peu plus de 10 % dans la banque, dans les transports et l'industrie ; 6 % dans la santé... (source : *Enquête 2013 auprès des diplômé-e-s de PROGIS*).

Plusieurs portraits de jeunes diplômés et quelques parcours d'anciens diplômés sont présentés sur le site de PROGIS : www.masterprogis.fr. Ils illustrent ces différentes possibilités d'évolution professionnelle et d'épanouissement personnel.

→ STAGES

Les étudiant-e-s de PROGIS réalisent chaque année un stage d'environ 6 mois.

Le stage de M1 permet une première immersion professionnelle, le plus souvent en tant qu'assistant-e chargé-e d'études en institut afin d'acquérir les bases du métier.

Celui de M2 permet de consolider son expérience en tant que chargé-e d'études, et de préparer son insertion professionnelle en ciblant un secteur d'activités voire un employeur (institut, service études d'une entreprise ou d'un organisme public).

La bonne notoriété du master dans le monde des études permet aux étudiant-e-s de trouver un stage qui répond à leurs attentes.

→ ÉQUIPE

→ Responsables pédagogiques

Frédéric GONTHIER

Maître de conférences en science politique

Tél. 04 76 82 83 91

frederic.gonthier@sciencespo-grenoble.fr

Olivier LÉVANTRUOC

PAST en science politique

olivier.levantruoc@sciencespo-grenoble.fr

→ Scolarité

Séverine GALBRUN

Tél. 04 76 82 60 68

contact-diplome-progis@sciencespo-grenoble.fr

→ Site internet

www.masterprogis.fr





SOLIDARITÉS,
INNOVATIONS ÉCONOMIQUES
ET DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

DÉVELOPPEMENT & EXPERTISE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

→ OBJECTIFS

Former des étudiants et des professionnels aptes à assurer des fonctions de responsabilité, d'encadrement et de développement dans les organisations de l'économie sociale pour faire face aux défis des mutations en cours.

Apprendre à combiner des capacités d'observation et d'analyse avec des compétences de gestionnaires, d'animateurs, de négociateurs, d'innovateurs et de développeurs.

Etablir des diagnostics à la fois sur leur secteur d'activité et sur leur environnement territorial et général, pour pouvoir anticiper les transformations des besoins sociaux comme des comportements.

Définir des orientations, mettre en place et développer des activités, tout en prenant en compte les contraintes de financement. Animer des équipes de bénévoles et de salariés, tout en négociant avec des partenaires extérieurs.

Apporter une connaissance approfondie et une compréhension fine de la place et du rôle des organisations et des entreprises de l'économie sociale dans un environnement en transformation.

→ DÉBOUCHÉS

- Chargé d'analyse et de développement d'organisations de l'économie sociale ;
- Responsable de développement, conseiller en développement, responsable développement, directeur de projet, chargé de développement de projets territoriaux ;
- Dirigeant, développeur d'entreprise de l'économie sociale ;
- Gérant de société coopérative ouvrière de production, directeur d'équipement socioéducatif, directeur de structure de service aux personnes, secrétaire générale de fédération, chargé de développement dans une chambre régionale de l'économie sociale.

→ STAGES

Pour la première année de la formation (M1), le S1 est consacré à l'acquisition de connaissances théoriques en économie sociale, sociologie, politiques publiques, et développement locale ; le S2 est consacré à un stage de quatre mois minimum dans une organisation de l'économie sociale.

Pour la deuxième année de la formation (M2), le S3 et S4 intègrent un stage long de six à huit mois, en alternance avec les modules de la formation. La formation est basée sur l'alternance d'un module de formation (5 jours/mois) et d'expériences professionnelles (3 semaines/mois en stage).

Véritable immersion dans la vie professionnelle, le stage doit se traduire par l'existence de missions ou de responsabilités précises confiées à l'étudiant durant sa présence dans la structure.

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

Amélie ARTIS

Maître de conférences en économie

Tél. 04 76 82 61 28 / amelie.artis@sciencespo-grenoble.fr

→ *Scolarité*

contact-master-dees@sciencespo-grenoble.fr

→ OBJECTIFS

Ce master constitue une nouvelle référence pour les professionnels des secteurs des industries culturelles et créatives. La formation se déroule à Annecy, ville française leader du secteur du cinéma d'animation, qui possède un centre de ressources international et un réseau de compétences et d'entreprises dans le domaine de l'image en mouvement : « la cité de l'image en mouvement à Annecy » (CITIA – www.citia.org). Cette formation représente une dynamique destinée à former des professionnels reconnus et prêts à affronter l'innovation technologique et à relever les défis des industries créatives de la prochaine décennie.

Voir la vidéo de présentation : <http://goo.gl/gLSK9a>

Les enseignements comportent une trentaine de cours répartis en quatre grands domaines :

- Culture digitale
- Stratégie et production
- Technologies digitales
- Conception et écriture

Ils sont ponctués par deux ateliers : le séminaire Novatio et le Studio.

- Le séminaire Novatio est le lieu de réflexion sur l'actualité des nouveaux médias, la veille et la prospective, animé par des professionnels du transmédia autour d'études de cas et de focus sur les enjeux stratégiques, économiques, juridiques et politiques.
- Le Studio a pour objectif d'appréhender toutes les dimensions d'un projet transmédia. Cet atelier se déroulant sur 2 semestres, prouve la bonne connaissance des savoirs et savoir-faire des étudiants. Il s'agit d'un travail de conception d'un produit transmédia et de production de sa maquette qui doit rendre compte d'un concept d'écriture et de diffusion. L'aboutissement est la réalisation d'un démonstrateur illustrant les principes qui animent le produit final ou d'un trailer présentant ce qu'il pourrait être s'il était amené à être édité dans un circuit professionnel.

Compétences acquises : à l'issue de la formation, vous serez notamment en mesure de :

- Imaginer et concevoir un projet de communication numérique en intégrant les nouvelles contraintes imposées par le marché (multi supports, multi-usages et multiservices)
- Identifier et rassembler les différents partenaires industriels et institutionnels nécessaires au montage d'un tel projet ;
- Piloter et coordonner la mise en œuvre et l'exploitation de dispositifs Transmedia dans ses dimensions techniques, économiques et juridiques ;
- Comprendre et pratiquer les outils propres à la production et à la communication numérique
- Identifier les potentiels commerciaux et développer des stratégies marketing dans le secteur des industries culturelles ;
- Comprendre les enjeux internationaux et multiculturels des nouveaux médias
- Être force de proposition en matière d'innovation et encadrer les développements.

→ DÉBOUCHÉS

Le master transmedia vise les secteurs des industries culturelles et créatives : la communication, la publicité, le livre, la presse, la mode, l'audiovisuel, la radio, la musique, les médias interactifs, le design, les services créatifs.

Il prépare aux nouveaux métiers émergents de la production et réalisation de produit transmedia, de la conception, du montage financier, juridique et administratif du projet, de la direction de la production.

→ STAGES

Les étudiants du master accomplissent un premier stage obligatoire d'une durée minimum de 10 semaines. Il se déroule en fin de semestre 2. Il s'agit d'un stage d'initiation qui peut être réparti entre plusieurs entreprises.

Un second stage obligatoire de fin d'études d'une durée minimum de 14 semaines se déroule durant tout le quatrième semestre. Ce stage fait l'objet d'un rapport.

→ ÉQUIPE

→ *Responsable pédagogique*

Pascal CLOUAIRE

Tél. 04 76 82 61 25

pascal.clouaire@sciencespo-grenoble.fr

→ *Délégué formation et recherche à CITIA*

Daniel BOUILLOT

danielbouillot@citia.org

→ *Scolarité*

Sophie OLIER

Bureau scolarité Annecy

Conservatoire d'art et d'Histoire

18 avenue du Trésum 74000 Annecy

Tél. 09 64 42 58 68

contact-diplome-transmedia@sciencespo-grenoble.fr



VILLES, TERRITOIRES, SOLIDARITÉS

→ OBJECTIFS

Villes, territoires, solidarités est une spécialité à dimension professionnelle du master « Politiques publiques et changement social ». Elle vise à former des professionnels aptes à assurer des fonctions de responsabilité et d'encadrement dans différents domaines d'action publique qui sont aujourd'hui en pleine mutation : ville, habitat et logement, action sociale, emploi et formation, éducation, développement local.

Cette formation se déroule sur deux ans. La première année, qui est commune aux différentes filières du master, comporte un semestre d'enseignement et un semestre de stage ou de séjour académique. La deuxième année constitue l'année de spécialisation, et accueille deux types de publics : les étudiants en formation initiale et les professionnels dans le cadre de la formation continue. Les enseignements sont dispensés lors de sessions mensuelles et prennent la forme de séminaires thématiques (connaissance et analyse des différents secteurs et des enjeux spécifiques) ou d'ateliers destinés à l'acquisition de méthodes et outils d'intervention.

→ DÉBOUCHÉS

À l'issue de la formation, les étudiants accèdent à des emplois au sein de collectivités locales, d'organismes associatifs et de structures diverses (organismes de protection sociale, offices HLM, cabinets d'études...).

Ces emplois sont variés :

- Métiers de l'encadrement : responsable de mission locale, directeur d'un service éducation/jeunesse dans une collectivité municipale ou d'un service habitat, responsable d'une association d'insertion... ;
- Métiers de l'ingénierie et de la coordination : chef de projet politique de la ville, agent de développement local, coordinateur santé ou projet éducatif local, chargé de participation... ;
- Métiers de l'expertise et conseil : consultant emploi/formation, chargé d'étude dans un organisme HLM, chargé d'évaluation politique de la ville.

→ STAGES

Les étudiants qui sont en formation initiale et les professionnels sans emploi durant le temps de formation effectuent un stage long (6 mois, de septembre à avril) dans une structure publique ou privée. Ce stage s'effectue en alternance avec les enseignements (3 semaines de stage / 1 semaine d'enseignement).

Exemples de stages effectués récemment :

- dans le cadre du master 1 : état des lieux du logement social et développement d'un dispositif de « logement adapté » (Ville de Grenoble) ; étude sur la question du « droit à l'alimentation » (INRA Montpellier) ; coordination d'un programme d'aide au logement (Greek Council for Refugees, Thessalonique)...

- dans le cadre du master 2 : évaluation de la politique de participation dans l'agglomération (direction du pilotage et de l'évaluation de Grenoble Alpes Métropole) ; préparation de la conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (conseil national de lutte contre la pauvreté, ministère des affaires sociales) ; étude sur les modes d'insertion des sortants de prison (administration pénitentiaire, préfecture de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, association locale).

→ ÉQUIPE

→ Responsables pédagogiques

Dominique MANSANTI

Maître de conférences en science politique
dominique.mansanti@sciencespo-grenoble.fr

Elsa GUILLALOT

Maître de conférences en science politique
elsa.guillalot@sciencespo-grenoble.fr

→ Scolarité

contact-master-vts@sciencespo-grenoble.fr

→ Association des étudiants du Master :

Julie SLAMA

Présidente

julie.slama38@gmail.com



L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (EAD)

La spécialité de diplôme «Etudes internationales et européennes» en enseignement à distance (EAD) est directement inspiré du régime présentiel.

La première année (A4) apporte les fondamentaux théoriques de l'intégration alors que la seconde année (A5) aborde des aspects beaucoup plus pratiques de la formation.

C'est un master pluridisciplinaire : droit, économie, science politique, sociologie, histoire...

Pour les deux années de master en enseignement à distance, les cours sont disponibles sur supports informatiques, consultables et téléchargeables via une plate-forme (site Intranet du master).

Un regroupement (obligatoire) a lieu deux fois par an à Sciences Po Grenoble pour le déroulement des examens : en janvier pour le premier semestre et en juin pour le second. Une session de rattrapage aux examens a lieu en septembre sur une seule et même semaine.

→ *Responsable pédagogique*

Yann ECHINARD

Maître de conférences en économie

Tél. 04 76 82 61 26

yann.echinard@sciencespo-grenoble.fr

→ *Scolarité de l'EAD*

Stéphanie ARGOUD

contact-master-geead@sciencespo-grenoble.fr



LA FORMATION CONTINUE

→ LA FORMATION CONTINUE **DIPLÔMANTE**

→ *Les profils concernés*

- Professionnels
- Personnes en reprises d'études
- Demandeurs d'emploi
- Personnes s'inscrivant par la voie de validation des acquis
- Personnes ayant déjà été inscrites précédemment en formation continue
- Personnes sous contrat de professionnalisation

→ *Les diplômes de Sciences Po Grenoble*

Admission

- Sur dossier et entretien
- Possibilité d'une entrée directe en M2 (procédure VAPP)

Les formations concernées

- Voir les fiches parcours déclinées dans le chapitre « Le second cycle »

Le centre de préparation aux concours de l'administration

- CPAG (préparation aux concours administratifs de catégorie A)
- PENA (préparation au concours d'accès à l'École nationale d'administration et à tous les concours de catégorie A+)

→ *Les Executive masters*

- Autonomie et service à la personne (formation dispensée à Annecy) ;
- Innovation touristique (formation dispensée à Annecy, Sion et Serre)
- Gestion des risques et management de la sûreté et de la sécurité
- Stratégies de production digitale

→ *Les formations en ligne (enseignement à distance)*

- Master Gouvernance européenne (M1 et M2)
- Executive masters
- Certificat d'études politiques (CEP)
- Certificat d'études administratives (CEA)

→ *La validation des acquis*

Deux dispositifs existent pour valoriser vos compétences et expériences :

- La VAE (validation des acquis de l'expérience) permet d'obtenir, sur la base de son expérience professionnelle ou de ses activités, tout ou partie d'un diplôme ;

- La VAPP (validation des acquis professionnels et personnels) permet de demander une dispense de diplôme pour suivre une formation pour laquelle vous n'avez pas le niveau requis à l'entrée.

→ **Contact**

Elise CHAGOT

Chargée de développement formation continue
elise.chagot@sciencespo-grenoble.fr

→ LA FORMATION CONTINUE **NON-DIPLÔMANTE**

Actualiser ses compétences. Échanger ses expériences. Anticiper les évolutions.

Une réponse technique resituée dans son contexte

À une approche technique rigoureuse s'ajoute le souci de ne pas limiter l'ambition à l'acquisition de « recettes ». Des séminaires de courte durée permettent aux participants de resituer et d'intégrer en un temps limité les données essentielles des questions considérées. L'intervention, généralement conjointe, d'experts professionnels et d'universitaires spécialisés, assure l'équilibre et la qualité des formations proposées.

Un carrefour de discussions et d'échanges

Les séminaires offrent une opportunité de rencontre, d'ouverture et d'intelligence pratique d'un monde professionnel en constante évolution.

Domaines de formation

- Droit public des affaires
- Droit de l'urbanisme et de l'aménagement
- Droit et gestion des ressources humaines
- Politiques publiques (culture, sécurité)
- Gestion du secteur « non profit » (mécénat, associations, fondations...)

Participants

Les séminaires intéressent les cadres juridiques, financiers, administratifs ou techniques des collectivités territoriales et des services de l'État. Les cadres des entreprises (banques, délégataires de services publics, sociétés d'économie mixte, consultants...) et les responsables du monde associatif (culturel, sportif...) participent également à nos formations.

Depuis sa création en 1987 : 500 séminaires organisés, 8500 participants, 450 intervenants.

→ **Contact**

Stéphanie MARTIN

Gestion administrative
stephanie.martin@sciencespo-grenoble.fr

SYNTHÈSE DU RÈGLEMENT DES ÉTUDES DU 1^{ER} CYCLE 2016/2017

1^{ÈRE} ANNÉE

BLOC COURS FONDAMENTAUX → 28 crédits	BLOC CONFÉRENCES DE MÉTHODE → 24 crédits	BLOC COURS SPÉCIALISÉS, SPORT & ATELIERS → 8 crédits
CF 1 (4)	CM 1 (3)	CS ou engagement étudiant (stage, engagement associatif, service civique, module SAH) (2)
CF 2 (4)	CM 2 (3)	Atelier professionnel et bureautique (validation sans note) (2)
CF 3 (4)	CM 3 (3)	Atelier d'écriture (validation sans note) (2)
CF 4 (4)	CM 4 (3)	Sport ou équivalent (1 CS sur certificat médical) (2)
CF 5 (4)	CM 5 (3)	
CF 6 (4)	CM 6 (3)	
CF 7 (4)	CM DE LV 1 (3)	
	CM DE LV 2 (3)	
<p>→ Moyenne au bloc $\geq 10/20$ et aucune note $< 8/20$ = bloc validé à la 2^{ème} session</p> <p>→ Note(s) $< 8/20$ = 2^{ème} session obligatoire</p> <p>→ Note(s) $\geq 8/20$ et $< 10/20$ = 2^{ème} session possible</p>	<p>→ Moyenne au bloc $\geq 10/20$ et aucune note $< 10/20$ = bloc validé</p> <p>→ CM en contrôle continu → pas de 2^{ème} session si $< 10/20$ bloc non validé</p>	<p>→ Moyenne au bloc $\geq 10/20$ et aucune note $< 8/20$ aux CS et ateliers et note de sport $\geq 10/20$ = bloc validé</p> <p>→ Note(s) CS $< 8/20$ = 2^{ème} session obligatoire</p> <p>→ Note(s) CS substitutive(s) au sport $< 8/20$ = 2^{ème} session obligatoire</p> <p>→ Note(s) CS $\geq 8/20$ et $< 10/20$ = 2^{ème} session possible</p> <p>→ Sport, engagement étudiant et ateliers en contrôle continu → pas de 2^{ème} session</p>

2^{ÈME} ANNÉE

60 crédits ECTS validés dans une université partenaire
un maximum de 10 ECTS validés en langue

BLOC COURS FONDAMENTAUX → 24 crédits	BLOC CONFÉRENCES DE MÉTHODE → 15 crédits
CF 1	CM 1
CF 2	CM 2
CF 3	CM 3
CF 4	CM DE LV
CF 5	→ Moyenne au bloc $\geq 10/20$ et aucune note $< \text{à } 10/20 = \text{bloc validé}$
CF 6	→ CM en contrôle continu pas de 2^{ème} session
→ Moyenne au bloc $\geq 10/20$ et aucune note $< \text{à } 8/20 = \text{bloc validé à la 2ème session}$	<i>Les points au-dessus de 10/20 obtenus dans la CM LV renforcée sont comptabilisés au titre des épreuves facultatives</i>
→ Note(s) $< \text{à } 8/20 = 2^{\text{ème}} \text{ session obligatoire}$	
→ Note(s) $\geq \text{à } 8/20$ et $< \text{à } 10/20 = 2^{\text{ème}} \text{ session possible}$	
BLOC GRAND ORAL + SÉMINAIRE	BLOC CS, SPORT, ATELIERS
Grand oral (3) = épreuve terminale	Sport ou équivalent (1 CS sur certificat médical) (2)
Séminaire d'initiation à la recherche (soutenance de la production scientifique pour 2 ^{ème} session maxi) (10) CC+soutenance	Atelier pro / BON (2) validation 1 CS (2)
→ Pas de compensation, les 2 notes doivent être $\geq 10/20$ (Séminaire en contrôle continu pas de 2^{ème} session)	<i>NB : 1 CS peut être remplacé par 1 engagement étudiant (stage, engagement associatif, service civique, module SAH) ou 1 LV2 (si LV2 choisie, alors elle se substitue obligatoirement au CS)</i>
→ Grand oral : 2 ^{ème} session si note $< \text{à } 10/20$ à la 1 ^{ère} session)	CC, épreuve terminale ou rapport d'activité
	→ Bloc sport/CS/ateliers : Moyenne au bloc $\geq 10/20$ et note CS $\geq 8/20 = \text{bloc validé}$
	→ Note CS $< 8/20 = 2^{\text{ème}} \text{ session obligatoire}$
	→ Note CS $\geq \text{à } 8/20$ et $< \text{à } 10/20 = 2^{\text{ème}} \text{ session possible}$
	→ CC pour sport, ateliers, engagement et LV2 = pas de 2^{ème} session

Les étudiants de chaque année peuvent choisir des enseignements à caractère facultatif. Les points au-dessus de 10/20 sont affectés au total global des points permettant de déterminer la moyenne générale de l'année calculée sur 60 crédits.



LE DOCTORAT DE SCIENCE POLITIQUE

Il est organisé dans le cadre de l'école doctorale «sciences de l'homme, du politique et du territoire», dirigée par Catherine BLATIER, professeur à l'Université Grenoble Alpes.

À leur inscription en thèse, les doctorants sont intégrés au centre de recherche Pacte et participent aux activités du département « science politique et du territoire » de l'école doctorale. Les doctorants doivent valider 120 heures au cours de leur parcours doctoral (3 ans). L'offre de modules donnant lieu à accréditation est très variée : séminaire doctoral, épistémologie des sciences sociales, recherches documentaires avancées, gestion de bases de données, stages de préparation à l'emploi, journées thématiques et diverses formes de participation aux équipes de recherche.

Cette formation doctorale poursuit un double objectif :

- former des professionnels de la science politique (enseignement supérieur et organismes de recherche),
- donner aux étudiants qui ne se destinent pas à l'enseignement supérieur et à la recherche une formation de haut niveau (centrée sur les problèmes politiques contemporains et adaptée à différents objectifs professionnels ciblés).

Tant au sein de l'école doctorale que de l'équipe de recherche Pacte qui les accueille, les doctorants trouvent du soutien pour leur travail personnel et se familiarisent avec les normes professionnelles de la recherche collective. De plus, des facilités matérielles de travail leur sont réservées : la salle Frédéric Bon est une salle de documentation spécialisée, équipée de micro-ordinateurs avec traitement de texte et accès à Internet. Ce lieu favorise les échanges entre étudiants venant d'horizons très différents : étudiants d'IEP ou de master 2 «Recherche» (M2R), étudiants de science politique, de droit public, d'histoire, de sociologie, étudiants français et étrangers, élèves ingénieurs...

Les doctorants sont fortement encouragés à organiser, dans le cadre de Pacte, des activités de recherche : journées doctorales, ateliers, séminaires... Les doctorants disposent en outre de deux bureaux équipés en bureautique. Un carnet de recherche leur permet de coordonner leurs activités au sein de l'espace doctorant du laboratoire : <http://gredoct.hypotheses.org>

Tout cet environnement intellectuel et matériel permet la formation de vrais professionnels de l'enseignement et de la recherche, qui réussissent assez bien à trouver des postes ces dernières années, dans une conjoncture pourtant difficile.

→ **Contact**

Equipe administrative

Lourdemarie LUETE *Responsable administrative*

Anaïs DESCHAUX-BEAUME *Gestionnaire*

ed.shpt@upmf-grenoble.fr

CENTRE DE FORMATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CPAG)

Le CPAG de Sciences Po Grenoble propose les formations suivantes :

❶ Préparation aux concours administratifs externes à destination des étudiants titulaires au minimum d'un Bac + 3 :

Cette préparation s'adresse aux étudiants titulaires d'au moins un diplôme de licence (Bac + 3) souhaitant se présenter aux concours administratifs externes de catégorie A (IRA, attaché territorial, inspecteur des finances publiques, inspecteur des douanes, inspecteur DGCCRF, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, IASS, AAH,...).

→ *Conditions d'admission :*

Les candidats sont sélectionnés sur dossier et sur entretien de motivation, mais la commission chargée de la sélection peut décider de la mise en place d'une épreuve écrite.

→ *Contenu de la préparation :*

Les étudiants suivent des enseignements de gouvernance publique (d'Etat et territoriale), culture générale, méthodologie et préparation à l'épreuve de dissertation, note de synthèse, préparation à l'épreuve d'entretien (entraînement et débriefing), langues (anglais, allemand, espagnol), droit administratif, droit constitutionnel et institutions politiques, droit de la fonction publique et aspects déontologiques, droit des collectivités territoriales, économie et analyse économique, finances publiques (Etat, européennes, locales, sociales), GRH dans la fonction publique, droit international public, questions européennes, questions sociales, droit hospitalier, santé et organisation hospitalière.

Plusieurs conférences présentent de manière détaillée les principaux concours administratifs et les carrières. Des épreuves écrites et orales de mise en situation sont organisées. A l'écrit 2 galops d'essai. A l'oral, un oral blanc d'entretien avec un jury suivi d'un débriefing et des oraux de langues vivantes).

→ *Enseignants :*

L'équipe pédagogique est diversifiée, expérimentée, composée d'enseignants universitaires, de cadres administratifs et de formateurs professionnels.

→ *Durée de la formation :*

La préparation s'étale sur l'ensemble des jours de la semaine de l'année universitaire de début octobre 2016 à juin 2017.

❷ Préparation aux concours administratifs externes à destination des demandeurs d'emploi titulaires au minimum d'un Bac + 3 :

Cette préparation s'adresse aux demandeurs d'emplois (indemnisés) titulaires d'au moins un diplôme de licence (Bac + 3) souhaitant se présenter aux concours administratifs externes de catégorie A (IRA, attaché territorial, attaché à la ville de Paris, inspecteur des finances publiques, inspecteur des douanes, IASS, directeur d'établissement sanitaire, social, et médico-social, AAH,...).

→ **Conditions d'admission :**

Les candidats sont sélectionnés sur dossier et sur entretien de motivation mais la commission chargée de la sélection peut décider de la mise en place d'une épreuve écrite.

→ **Contenu de la préparation :**

Les étudiants suivent des enseignements de gouvernance publique (d'Etat et territoriale), culture générale, méthodologie et préparation à l'épreuve de dissertation, note de synthèse, préparation à l'épreuve d'entretien (entraînement et débriefing), langues (anglais, allemand, espagnol), droit administratif, droit constitutionnel et institutions politiques, droit de la fonction publique et aspects déontologiques, droit des collectivités territoriales, économie et analyse économique, finances publiques (Etat, européennes, locales, sociales), GRH dans la fonction publique, droit international public, questions européennes, questions sociales, droit hospitalier, santé et organisation hospitalière.

Plusieurs conférences présentent de manière détaillée les principaux concours administratifs et les carrières. Des épreuves écrites et orales de mise en situation sont organisées. A l'écrit 2 galops d'essai. A l'oral, un oral blanc d'entretien avec un jury suivi d'un débriefing et des oraux de langues vivantes).

→ **Enseignants :**

L'équipe pédagogique est diversifiée, expérimentée, composée d'enseignants universitaires, de cadres administratifs et de formateurs professionnels.

→ **Durée de la formation :**

La préparation s'étale sur l'ensemble des jours de la semaine de l'année universitaire de début octobre 2016 à juin 2017.

❷ **Préparation aux concours administratifs internes à destination des agents administratifs (B ou C) :**

Cette préparation s'adresse aux agents publics (B ou C) de l'Etat ou des collectivités locales (fonctionnaires, agents non titulaires) ayant au moins 4 années de service public souhaitant se présenter aux concours internes de catégorie A (IRA, attaché territorial, AAENES,...).

→ **Conditions d'admission :**

Il n'y a pas de sélection pour cette préparation, mais celle-ci doit s'inscrire dans le cadre d'un projet professionnel.

→ **Contenu de la préparation :**

Les agents publics suivent des enseignements en méthode de la note de synthèse/note administrative/rapport, préparation à l'épreuve d'entretien (entraînement et débriefing), droit public, économie générale, finances publiques et GRH dans la fonction publique. Des épreuves écrites et orales de mise en situation sont organisées. A l'écrit 5 galops d'essai en note de synthèse. A l'oral, un oral blanc d'entretien avec un jury suivi d'un débriefing.

→ **Enseignants :**

Equipe pédagogique expérimentée, composée de cadres administratifs et de formateurs professionnels.

→ **Durée de la formation :**

La préparation s'étale sur 21 vendredis de novembre 2016 à juin 2017.

Les fonctionnaires souhaitant s'inscrire doivent donc obtenir de leur administration les autorisations d'absence correspondantes. Le CPAG délivre ensuite au fur et à mesure les attestations de présence des agents.

④ Préparation aux concours administratifs du troisième concours à destination des demandeurs d'emploi non titulaires d'un Bac + 3 :

Cette préparation s'adresse aux demandeurs d'emplois non titulaires d'un Bac + 3, ayant au moins 5 ans d'activités professionnelles, souhaitant se présenter aux concours administratifs de catégorie A dans le cadre du troisième concours (IRA, attaché territorial,...).

→ Conditions d'admission :

Il n'y a pas de sélection pour cette préparation, mais celle-ci doit s'inscrire dans le cadre d'un projet professionnel.

→ Contenu de la préparation :

Les demandeurs d'emploi suivent des enseignements en méthode de la note de synthèse/note administrative/rapport, préparation à l'épreuve d'entretien (entraînement et débriefing), droit public, économie générale, finances publiques et GRH dans la fonction publique. Des épreuves écrites et orales de mise en situation sont organisées. A l'écrit 5 galops d'essai en note de synthèse. A l'oral, un oral blanc d'entretien avec un jury suivi d'un débriefing.

→ Enseignants :

L'équipe pédagogique est expérimentée, elle est composée de cadres administratifs et de formateurs professionnels.

→ Durée de la formation :

La préparation s'étale sur 21 vendredis de novembre 2016 à juin 2017.

⑤ Préparation aux concours administratifs du troisième concours à destination des salariés du secteur privé :

Cette préparation s'adresse aux salariés du secteur privé ayant au moins 5 années d'activités professionnelles souhaitant se présenter aux concours de catégorie A dans le cadre du troisième concours (IRA, attaché territorial...).

→ Conditions d'admission :

Il n'y a pas de sélection pour cette préparation, mais celle-ci doit s'inscrire dans le cadre d'un projet professionnel.

→ Contenu de la préparation :

Les salariés suivent des enseignements en méthode de la note de synthèse/note administrative/rapport, préparation à l'épreuve d'entretien (entraînement et débriefing), droit public, économie générale, finances publiques et GRH dans la fonction publique. Des épreuves écrites et orales de mise en situation sont organisées. A l'écrit 5 galops d'essai en note de synthèse. A l'oral, un oral blanc d'entretien avec un jury suivi d'un débriefing.

→ Enseignants :

L'équipe pédagogique est expérimentée, elle est composée de cadres administratifs et de formateurs professionnels.

→ Durée de la formation :

La préparation s'étale sur 21 vendredis de novembre 2016 à juin 2017.

→ *Contacts*

Directeur

Philippe BEDOURET

*Inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques à la
Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère
philippe.bedouret@sciencespo-grenoble.fr*

Secrétariat

Martine ARGOUD

Tél. 04 76 82 60 36
martine.argoud@sciencespo-grenoble.fr



CENTRE DE FORMATION À L'ADMINISTRATION

Plateforme de préparation aux concours de l'administration, elle se compose d'une spécialité de master, carrières publiques, ainsi que de la préparation ENA et du CPAG.

CARRIÈRES PUBLIQUES

La spécialité «Carrières publiques» du diplôme de l'Institut d'études politiques de Grenoble prépare aux concours administratifs de catégorie A et A+, et plus généralement aux métiers de l'administration.

Les années 4 et 5 du diplôme constituent à la fois un approfondissement des connaissances indispensables aux concours et aux métiers et une préparation spécifique aux épreuves écrites comme orales.

Tous les concours et métiers peuvent être préparés, y compris ceux comprenant des épreuves de droit privé de manière exceptionnelle. Le public concerné est principalement celui de la section service public, mais aussi tout étudiant, sous conditions de suivi de cours des matières principales des concours, d'autres sections ou formations souhaitant préparer ces concours et métiers.

La spécialité assure aussi une formation continue, permettant de délivrer un certificat de Sciences Po Grenoble.

Jean-Charles Froment, Professeur de droit public

→ **Contact**

Secrétariat

Chantal BLANC

Tél. 04 76 82 60 35 / chantal.blanc@sciencecspo-grenoble.fr

Martine ARGOUD

Tél 04 76 82 60 36 / martine.argoud@sciencespo-grenoble.fr

Le cycle de préparation à l'École nationale d'administration a pour but de préparer les élèves aux concours d'entrée à l'ENA et à d'autres concours de la haute fonction publique de l'État. Il est dirigé par M. Rémi Keller, conseiller d'Etat.

La préparation est ouverte :

- aux étudiants de Sciences Po Grenoble titulaires du master « Administration et action publique » dans la spécialité « Administration générale » ;
- exceptionnellement, à des étudiants de Sciences Po Grenoble ayant validé la première année de ce master, après étude de leur dossier par un jury composé du responsable du master, du directeur de la préparation et des responsables des autres options de cette spécialité ; le cycle de préparation constitue pour ces étudiants la deuxième année du master dans la spécialité « Haute fonction publique » ; ils peuvent obtenir leur diplôme dans les conditions fixées au chapitre 4 du présent règlement ;
- aux étudiants titulaires d'un diplôme national sanctionnant au moins trois années d'études supérieures ; ces étudiants sont admis après examen de leur dossier et, le cas échéant, après un entretien de sélection visant à apprécier leur motivation et leurs aptitudes.

La préparation accueille également, par convention avec l'ENA, des agents publics ayant au minimum cinq ans d'ancienneté et préparant le concours interne de l'ENA. Ces agents doivent avoir satisfait aux épreuves de sélections organisées par l'ENA.

Enfin, la préparation peut accueillir des candidats au troisième concours de l'ENA, ouvert aux personnes ayant exercé pendant au moins huit ans une ou plusieurs activités professionnelles hors secteur public ou un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale. Ces personnes doivent également avoir satisfait aux épreuves de sélections organisées par l'ENA.

Le corps enseignant est composé d'universitaires et de hauts fonctionnaires anciens élèves de l'ENA.

Les enseignements dispensés sont axés sur les matières des concours de l'ENA. Ils permettent également de se préparer à d'autres concours de la haute fonction publique de l'Etat : secrétaire des affaires étrangères, inspecteur des affaires sanitaires et sociales, inspecteur de la jeunesse et des sports, commissaire aux armées, IRA, etc...

Bien que la préparation n'ait pas vocation à préparer aux concours des fonctions publiques territoriale et hospitalière, de nombreux étudiants sont admis chaque année à des concours tels que celui d'administrateur ou attaché territorial, directeur d'hôpital, DESMS, EN3S, etc...

Les enseignements ont lieu de début novembre à fin juin. Ils comportent des conférences de méthode et des entraînements aux épreuves écrites et orales des concours. L'assiduité à tous les cours est obligatoire.

→ **Contact**

Gestion administrative

Chantal BLANC

Tél : 04 76 82 60 35

chantal.blanc@sciencespo-grenoble.fr

LA
RECHERCHE

83





PACTE

POLITIQUES PUBLIQUES, ACTION POLITIQUE, TERRITOIRES

Unité Mixte de Recherche 5194 CNRS / IEP / UGA, associée à la FNSP

www.pacte-grenoble.fr

→ *Directrice :*

Anne-Laure AMILHAT-SZARY

Professeure à l'Université Grenoble Alpes

Pacte est un laboratoire qui regroupe la plupart des politistes, sociologues, géographes et urbanistes de l'Université de Grenoble, ainsi que quelques économistes et juristes. Il constitue l'un des plus importants centres de recherche en France dans le domaine des sciences sociales (120 chercheurs et enseignants-chercheurs, 28 ingénieurs et techniciens, 180 doctorants). Le fil directeur est celui de travaux sur les politiques publiques partant plutôt de l'action et des acteurs, que de démarches macro-institutionnelles.

CINQ ÉQUIPES DE RECHERCHE

En juin 2016, PACTE a validé une nouvelle organisation de ses champs de recherche autour de cinq équipes de recherche qui reflètent et valorisent cette large palette de savoirs, de compétences et d'expertises.

- **Environnement(s)** / Directeur : Olivier LABUSSIÈRE
- **Gouvernances** / Directeur : Frédéric GONTHIER
- **Justice sociale** / Directrice : Ewa BOGALSKA-MARTIN
- **Régulations** / Directeur : Gilles BASTIN
- **Villes et territoires** / Directrice : Magali TALANDIER

Chaque équipe est composée d'environ une vingtaine de chercheurs, enseignants chercheurs et ingénieurs, avec le souci d'intégrer les chercheurs associés et les doctorants au sein de ses activités.

UNE FORTE IMPLICATION DANS LES MASTERS

Les chercheurs et enseignants-chercheurs de Pacte sont très impliqués dans des enseignements de niveau master, principalement à Sciences Po Grenoble et dans le cadre du master « Sciences du territoire » de l'Université Grenoble Alpes, mais également au sein d'autres spécialités portées par l'UGA et Grenoble INP.

Ces formations comportent une forte dominante professionnalisante sur des filières d'activités liées à des spécialités précises (ingénierie, administration, management public, ressources humaines, communication, relations internationales, développement local...) ainsi que sur quelques modules spécifiquement orientés sur la recherche académique et l'enseignement supérieur

(sciences de gouvernement, études européennes, sciences territoriales...). L'originalité et la performance du laboratoire tiennent dans l'articulation de ces compétences très variées au sein des masters, avec la possibilité pour les étudiants de choisir leurs "référents" pour les stages, pour les mémoires et pour les thèses au sein d'une communauté scientifique de 120 chercheurs qui sont rattachés à une dizaine de disciplines académiques.

PRÈS DE 180 DOCTORANTS

Les doctorants de Pacte sont principalement inscrits à l'École doctorale des sciences de l'homme, du politique et du territoire (ED 454), et secondairement à l'école doctorale terre, univers, environnement (ED 105) et à l'école doctorale sciences économiques (ED 300). Ils sont impliqués dans l'animation des séminaires et participent aux projets scientifiques portés dans les dix grandes thématiques de recherche du laboratoire.

Un espace web leur est dédié : <http://gredoct.hypotheses.org>

→ *Contacts*

Responsable administrative

Véronique STRIPPOLI
veronique.strippoli@umrpacte.fr

Secrétariat du site ENSE3

Elisabeth BLANC
elisabeth.blanc@umrpacte.fr

Secrétariat du site « Cité des territoires »

Catalina ESPARZA
Catalina.esparza@ujf-grenoble.fr

Responsable Communication

Karine FEUILLET
karine.feuillet@umrpacte.fr

Webmaster

Alexis RICHARD
alexis.richard@umrpacte.fr

Correspondante Documentation

Céline GAUFRETEAU
celine.gaufreteau@umrpacte.fr

LES SERVICES
DÉDIÉS AUX
ÉTUDIANTS

87



LES RELATIONS INTERNATIONALES

L'ANNÉE INTERNATIONALE À SCIENCES PO GRENOBLE

Sciences Po Grenoble a fait de l'intégration internationale l'un des axes forts de son développement contractuel. Cette internationalisation concerne les étudiants de premier et second cycle, les enseignants-chercheurs et les chercheurs, voire certains personnels administratifs. Elle passe par les thématiques comparatistes et internationales de nombreux cours, dont certains en langue étrangère. Sciences Po Grenoble est associé à la COMUE « Université Grenoble Alpes » qui regroupe les différents établissements du site. Les programmes internationaux bénéficient du soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), du ministère des affaires étrangères, du ministère de l'éducation nationale, de l'Union européenne (programmes Erasmus et autres).

LES DESTINATIONS : OUVRIR À LA DIVERSITÉ DES CULTURES ET DES ENSEIGNEMENTS

L'Europe est un cadre privilégié de la mobilité des étudiants, des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans le cadre des programmes de l'Union européenne, dans le cadre des réseaux thématiques : réseaux européens de science politique et d'administration publique, Consortium européen de recherche (ECPR)...

Sciences Po Grenoble a également développé des accords avec l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Asie.

→ *Contacts*

Directeur des relations internationales / Jean MARCOU

Tél. 04 76 82 60 75 / jean.marcou@sciencespo-grenoble.fr

Directeur adjoint des relations internationales / Imad KHILLO

Tél. 04 76 82 60 44 / imad.khillo@sciencespo-grenoble.fr

Chargée de mission mobilité entrante / Anna JEANNESSON

anna.jeannesson@sciencespo-grenoble.fr

Responsable administrative des relations internationales / Sandrine VERNET

Tél. 04 76 82 60 93 / sandrine.vernet@sciencespo-grenoble.fr

LA MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DES CHERCHEURS

La mobilité des enseignants-chercheurs et des chercheurs permet à Sciences Po Grenoble d'actualiser et d'internationaliser sa maquette pédagogique, d'étendre ses partenariats, de participer à des programmes de recherche et de documentation. Les échanges concernent la totalité du champ disciplinaire couvert par Sciences Po Grenoble ainsi que les thématiques scientifiques du laboratoire Pacte. Les enseignants-chercheurs et chercheurs de Sciences Po Grenoble effectuent des séjours dans les universités partenaires, avec le soutien de l'Union européenne ou de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Sciences Po Grenoble accueillent des professeurs-chercheurs étrangers pour une durée pouvant aller d'une semaine à plusieurs mois, dans le cadre de son programme de « *visiting Professorship* ».

LES ÉCHANGES ÉTUDIANTS

Le nombre d'étudiants concerne la mobilité académique sur un ou deux semestres, suivis ou non par un stage à l'étranger en entreprises ou en administration.

❶ **Faciliter le départ à l'étranger des étudiants de Sciences Po Grenoble**

En 2015-2016 environ 450 étudiants de Sciences Po Grenoble sont partis à l'étranger en séjour académique et/ou en stage. Ils bénéficient dans leur grande majorité d'une bourse Explo'RA Sup de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ils séjournent dans des universités avec lesquelles Sciences Po Grenoble a signé des conventions d'échanges, principalement dans l'Union européenne (accords Erasmus) et au Moyen-Orient, mais aussi en Amérique du nord, Amérique du sud, Australie et Asie.

L'étudiant doit suivre des enseignements de sciences sociales (science politique, science administrative, études européennes et internationales...) dans la langue du pays d'accueil ou en anglais, avec validation des notes (et des crédits) dans son cursus.

❷ **L'accueil d'étudiants internationaux à Sciences Po Grenoble**

En 2015-2016, Sciences Po a accueilli environ 200 étudiants de premier ou second cycle.

Les étudiants **internationaux de premier cycle** qui souhaitent étudier à Sciences Po Grenoble relèvent de **trois procédures** :

- ♦ L'étudiant vient d'une université ayant une **convention d'échange** avec Sciences Po Grenoble (par exemple, programme Erasmus). Il est sélectionné par son université, où il paie ses droits d'inscription. Les crédits obtenus à Sciences Po Grenoble sont validés par son université d'origine. Cette mobilité n'est pas diplômante.
- ♦ L'étudiant candidat à une place de **stagiaire libre** ne vient pas d'un établissement partenaire. Son dossier est examiné pour déterminer : son niveau universitaire (au moins deux années d'études universitaires avec succès pour les étudiants undergraduate), et sa connaissance de la langue française. L'étudiant paie des droits d'inscription spécifiques et obtient le CEPSS (Certificat d'études politiques et sciences sociales).
- ♦ L'étudiant qui désire **faire l'intégralité de son premier cycle** à Sciences Po Grenoble doit passer le concours d'entrée au mois de mai de l'année où il souhaite commencer ses études. Les modalités de concours d'entrée sur le site web de Sciences Po Grenoble.

Les **étudiants internationaux** qui souhaitent étudier en **deuxième cycle** à Sciences Po Grenoble relèvent de **deux procédures** :

- ♦ L'étudiant vient d'une université ayant une **convention d'échange** au niveau postgraduate avec Sciences Po Grenoble. Il est sélectionné par son université, où il paie ses droits d'inscription. Les crédits obtenus à Sciences Po Grenoble sont validés par son université d'origine. Ce type d'échange peut être pour un semestre ou un an, mais il ne permet pas d'obtenir le diplôme de Sciences Po Grenoble (à l'exception des programmes dits « double diplôme » négociés avec certains partenaires) ;
- ♦ L'étudiant qui désire **faire l'intégralité de son deuxième cycle** à Sciences Po Grenoble doit passer le concours d'entrée au printemps de l'année où il souhaite commencer ses études. Les modalités de concours d'entrée sur le site web de Sciences Po Grenoble.

Pour de plus amples informations, en particulier sur les conditions et le calendrier des candidatures, les étudiants peuvent consulter le site de Sciences Po Grenoble ou s'adresser au bureau des échanges étudiants.

→ **Contact**

Nicole VAN DER LOUW

Tél. 04 76 82 61 01

incomingmobility@sciencespo-grenoble.fr

LES ÉTUDIANTS « FREE MOVERS »

Les étudiants stagiaires libres candidatent directement auprès du bureau des relations internationales de Sciences Po Grenoble. Ils ne sont pas nommés par une université et à ce titre paient des droits d'inscription pour la durée d'études. Les étudiants suivent des cours obligatoires : langue française et méthodologie de l'écrit et de l'oral ; société française et les défis du monde contemporain. Les étudiants suivent également des conférences de méthode, des cours magistraux et des cours spécialisés. En plus des cours proposés à Sciences Po Grenoble, l'étudiant peut choisir parmi les cours proposés dans un autre établissement de la COMUE « Université Grenoble Alpes ».

Si les étudiants sont acceptés à Sciences Po Grenoble pour un semestre d'études et valident 30 crédits ECTS, ils obtiennent l'attestation d'études politiques (AEPSS – attestation d'études politiques et sciences sociales). Si les étudiants sont acceptés pour un an et valident 60 crédits ECTS, ils obtiennent le **CEPSS (certificat d'études politiques et sciences sociales)**.

LE RÉGIME D'ÉTUDES ET D'EXAMENS DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

→ **Rappel sur l'ECTS :**

Cet acronyme anglais (European Credit Transfer System) désigne un système en place au sein des universités européennes. Il est fondé sur trois éléments de base : l'information sur les programmes d'études et les résultats de l'étudiant, l'accord mutuel (entre les établissements partenaires et l'étudiant) et l'utilisation de crédits et de notes ECTS. Il a pour objectif premier de faciliter la reconnaissance académique des études poursuivies à l'étranger, en donnant un poids à chaque cours sous forme de valeur numérique (les crédits ECTS), ainsi qu'une échelle de notes compréhensible par tous les partenaires.

→ **Régime général des examens**

Langue de travail : la langue principale de travail à Sciences Po Grenoble est le français. Néanmoins, un large panel de cours en anglais ou autre langue étrangère est ouvert. Il est également possible pour les étudiants internationaux de rédiger leurs devoirs et de faire leurs interventions en anglais, y compris pour des cours qu'ils suivraient en langue française.

En outre, pour aider les étudiants à relever le défi de la langue française, Sciences Po Grenoble offre des cours spécifiques de français langue étrangère (FLE), de méthodologie et de civilisation pour lesquels les étudiants étrangers valident des crédits ECTS.

→ **Les épreuves écrites**

Elles constituent, pour les cours magistraux, l'essentiel de la note finale. Leur forme et leur présentation revêtent une importance non négligeable. Elles obéissent à un certain nombre de règles qui peuvent parfois dérouter les étudiants internationaux. C'est pourquoi le cours de FLE comprend un volet « méthodologie ».

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Depuis sa création en 1955, le centre de documentation n'a cessé d'évoluer pour enrichir ses collections et étendre ses services tout en s'adaptant à l'évolution des cursus pédagogiques, des thématiques de recherche et des technologies de l'information et de la communication.

En 2016, nous sommes ainsi capables d'offrir à nos lecteurs :

120 000 livres (dont environ 8000 e-books)

1500 revues (dont 4000 abonnements actifs)

9500 mémoires et thèses numérisés disponibles en ligne

250 000 articles numérisés (base de dossiers de coupures de presse)

KOHA, UNE SEULE ENTRÉE POUR VOS RECHERCHES

Koha est le guichet unique d'accès et de consultation de l'ensemble des collections imprimées et numériques de la bibliothèque de Sciences Po Grenoble.

Depuis le site de Sciences Po Grenoble «Explorer la bibliothèque > Chercher un livre, une revue»... Son moteur de recherche «à la Google» permet de trouver très rapidement les références des documents disponibles sur place et pointent vers les versions numériques en ligne.

Des services personnalisés vous sont également proposés : panier de sélection et historique des recherches, création et gestion d'alertes individualisées, réservation et renouvellement de documents, suggestion d'acquisition en ligne, demande de quitus...

Pour utiliser l'ensemble de ces services, la seule chose à faire est de vous connecter à votre compte lecteur !

DE NOMBREUSES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES À VOTRE DISPOSITION

Un exposé à préparer, un mémoire à commencer, un texte de loi à consulter...

Nous mettons à votre disposition un grand nombre de ressources électroniques.

Elles sont accessibles depuis les postes informatiques en libre accès, depuis vos ordinateurs portables (via le WiFi) ou directement depuis chez vous ou tout ordinateur relié à Internet.

→ Les ressources numériques (co)produites par la Bibliothèque :

- Sign@l pour trouver un article parmi les 290 principales revues en sciences humaines et sociales (avec les IEP de Lyon, Aix, Lille, Rennes, Toulouse, Strasbourg, l'ENS de Lyon, ...)
- Mir@bel pour trouver tous les accès en ligne de plus de 3 500 revues en sciences humaines et sociales (avec les IEP de Lyon, Lille, Paris, Rennes, et l'ENA, l'ENS de Lyon, ...)
- Les mémoires et thèses déposés à Sciences Po Grenoble
- Les dossiers de coupures de presse numérique (avec les IEP de Lyon et Paris)

→ Quelques exemples de ressources acquises par la Bibliothèque :

Europresse (avec Le Monde en texte intégral) ; Médiapart ; les bases de données "Political Science Complete" et "Business Source Complete" (Ebsco) ou encore Dalloz.fr.

Retrouvez la liste complète et à jour des ressources disponibles sur le site de Sciences Po Grenoble.

DES FORMATIONS POUR VOUS Y RETROUVER !

Des formations à l'utilisation des ressources électroniques (Cairn, Europresse, Revues.org...) et outils documentaires (Zotero, aide à la rédaction du mémoire,...) vous sont proposées tout au long de l'année.

A chaque rentrée, tout nouvel étudiant fait une visite de la bibliothèque et assiste à une présentation du portail documentaire.

Par la suite, des formations spécifiques sont mises en place dans le cadre d'ateliers, de conférences de méthode ou de séminaires. Certaines sont obligatoires, d'autres non.

N'hésitez pas à vous y inscrire ou à en faire la demande !

→ Pour les curieux...

Plusieurs fois dans l'année, nous mettons en avant un thème, une manifestation, un sujet de société au travers des **expositions**.

Pour connaître les nouveautés, suivre l'actualité et l'avancement des projets du centre de documentation, consultez **Coté Doc'**, notre lettre d'information mensuelle disponible depuis notre site ou directement dans votre boîte mail.

→ Et après ?

Toujours soucieux de vous apporter davantage et de répondre au mieux à vos attentes, de nombreux projets sont en cours et se poursuivront en 2017 :

- Extension et réhabilitation de la bibliothèque prévue pour la rentrée 2017-2018
- Mise en place d'une bibliothèque de substitution et d'un lieu d'accueil durant les travaux (de janvier à septembre 2017)
- Mise en place de nouveaux services et de nouvelles fonctionnalités

→ Horaires d'ouverture

Durant les périodes d'enseignement, la bibliothèque vous accueille
le **lundi de 10h à 18h** puis du **mardi au vendredi de 8h30 à 18h**.

→ Contacts

Marc SABIN

Directeur du centre de documentation

Aurélie FICHOT

Responsable du département Lecteurs

Anne-Cécile BORIES

Responsable du département Collections

→ Renseignements

Joséphine ESPOSITO

Assistante

Tél. 04 76 82 60 63

contact-infodoc@sciencespo-grenoble.fr

Bureau Lecteurs

Tél. 04 76 82 61 14

contact-bureaulecteur@sciencespo-grenoble.fr

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)

La direction des systèmes d'information (DSI) s'adresse à l'ensemble des personnels et des étudiants de Sciences Po et de PACTE. Elle organise les services informatiques et audiovisuels, structure et fait évoluer les outils et applications nécessaires à la communauté pédagogique, scientifique et administrative. Par ailleurs, la DSI assure la gestion de l'ensemble des applicatifs supportant le pilotage, la scolarité, les ressources humaines, la recherche et la documentation.

Les services offerts aux étudiants, aux enseignants, aux chercheurs et aux personnels :

→ ***L'environnement numérique de travail***

Sciences Po Grenoble offre une plateforme permettant l'accès à ses mails, son agenda, son emploi du temps, ses documents et ses cours.

Cet espace en ligne permet également le partage sécurisé de ses informations avec toute la communauté de Sciences Po Grenoble et de PACTE.

→ ***Les plateformes de formation et d'intranet pédagogiques***

Sciences Po Grenoble propose 2 plateformes : Google Sites et Chamilo.

Chacune a des fonctionnalités spécifiques qu'il convient de choisir selon les besoins de l'enseignant : du complément de cours à l'enseignement à distance.

→ ***La Video On Demand (VOD) et le Podcast.***

Sciences Po Grenoble offre un environnement technologique permettant de diffuser des cours, des conférences, des reportages, des interviews.

Ces vidéos sont accessibles depuis un site dédié ou bien sous format podcast de manière privée ou publique selon l'usage souhaité.

La production (tournage et montage) de ces ressources peut également être réalisée par la DSI selon les disponibilités.

→ ***La création de sites web***

Sciences Po Grenoble donne accès à une plateforme de gestion de contenu permettant la création de sites web pour la valorisation de la recherche et la communication grand public des activités culturelles et scientifiques.

Une seconde plateforme permet aux personnels l'archivage, la diffusion et le partage des documents et des procédures administratives.

→ ***Le comptoir numérique***

Du prêt de matériel à l'assistance informatique et audiovisuelle, l'équipe du « comptoir numérique » située au rez-de-chaussée face aux salles informatiques, vous accueille dans un espace ouvert et convivial tous les jours sauf le jeudi après-midi :

Ouverture pédagogique : de 7h45 à 12h et de 12h45 à 17h15

Fermeture pédagogique : de 8h30 à 12h et de 12h45 à 16h15

Contact : sos@sciencespo-grenoble.fr / 04 76 82 60 28

→ **Les moyens informatiques**

- **Le WiFi** : Les bâtiments de Sciences Po Grenoble sont entièrement couverts par le réseau WIFI-CAMPUS. Ce réseau sécurisé est accessible à tous les étudiants et personnels. Ce réseau WIFI-CAMPUS est accessible sur tous les campus de Valence à Annecy ;
- **Les postes en libre service** : 54 PC et 12 Mac sont répartis dans les différentes salles

→ **L'accompagnement des utilisateurs**

- Des formations adaptées à vos besoins : Sciences Po Grenoble propose pour les personnels et les étudiants des formations sur mesure aux outils informatiques et aux services numériques, des ateliers spécifiques sur les outils numériques pour les 1^{ère} et 3^{ème} années. Pour les enseignants, un accompagnement sur la scénarisation pédagogique est proposé en lien avec l'utilisation des plateformes ;
- Un accompagnement pour vos déclarations à la CNIL dans le cadre de la réalisation d'enquêtes par exemple ou de traitements spécifiques.

Contact : contact-relaicil@iepg.fr.

→ **Contacts**

Directeur

Bruno GUIBERT

Pôle application

Damien LIMOGES, Driss HAMDANI, Frank BOUSSAGOL

Tél. 04 76 82 61 39

Pôle support et audiovisuel

Jérémie SCHNEIDER, Florent BARBAULT

Tél. 04 76 82 60 59

Pôle infrastructure-réseau

Jérôme RIVIÈRE

Tél. 04 76 82 83 64



L'ESPACE CARRIÈRES ET ORIENTATION

Toutes les informations sur les stages sur le site <http://portaildesstages.sciencespo-grenoble.fr>

L'Espace carrières et orientation accompagne les étudiants tout au long de leur cursus universitaire, en mettant à leur disposition des outils d'orientation et d'information pour les aider à construire et réaliser leur projet professionnel. Il accueille et conseille les étudiants dans le cadre de leur démarche d'insertion professionnelle, de manière individuelle et collective.

Il est en charge de la gestion et de la logistique des modules de professionnalisations dispensés en 1^{ère} année et 3^{ème} année du cursus de l'étudiant(e).

Tous les étudiants de Sciences Po Grenoble effectuent au minimum deux stages en France et/ou à l'étranger au cours de leur scolarité. Cette immersion en milieu professionnel fait partie intégrante de la formation. La recherche de stage offre déjà la possibilité de se familiariser avec les techniques de recherche d'emploi.

Les stages sont des formations pratiques destinées à favoriser des projets d'insertion professionnelle. Il permet la mise en pratique des connaissances en milieu professionnel et facilite le passage du monde de la formation au monde professionnel. Il précise et valorise le parcours préprofessionnel de chaque étudiant dans le cadre de son projet professionnel. Le stage ne peut en aucun cas être assimilé à un emploi.

→ ***L'Espace carrières et orientation offre les services suivants :***

- Un espace dédié sur le net sur lequel les étudiants, les enseignants et le personnel de Sciences Po Grenoble s'informent sur les stages réalisés, les offres de stages et les formulaires administratifs «partir en stage». Les organismes déposent aussi leur offre de stage, directement sur ce site
- **Un accueil quotidien : Le bureau des stages de l'Espace carrières et orientation reçoit tous jours de 10h à 12h et de 15h à 16h30** les étudiants pour la validation et le suivi de leur convention de stage en France et à l'étranger
- Le développement de partenariats avec des entreprises et des organismes publics et associatifs pour mettre en lien les connaissances et les compétences de nos étudiants avec les besoins du marché de l'emploi et de la formation professionnelle
- La gestion des stages proposés par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
- La collaboration avec les acteurs de l'insertion professionnelle
- Des événements toute l'année liés à l'orientation et à l'emploi : des moments dédiés à la thématique de l'emploi, destinée à valoriser l'ensemble des outils et événements qui permettent

aux étudiants d'être acteurs de la construction de leur projet professionnel.

Ainsi, c'est l'occasion de rassembler et de découvrir les services que leur offre l'école, et d'échanger avec nos partenaires professionnels à travers différentes manifestations telles que des forums métiers, des conférences, des ateliers, des stands... Occasion de rencontres et d'échanges propices à un enrichissement mutuel

- L'organisation d'ateliers de préparation à la recherche de stage, des ateliers de préparation au recrutement.

→ **Contacts**

Responsable du service «Espace carrières et orientation»

Catherine SAINTAGNE

Tél. 04 76 82 83 72

catherine.saintagne@sciencespo-grenoble.fr

Assistante de gestion, en charge de la gestion des stages

Cécile BALMAND

Tél. 04 76 82 61 17

cecile.balmand@sciencespo-grenoble.fr



L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS

L'association des diplômés de Sciences Po Grenoble constitue, après Paris, le 1^{er} réseau de diplômés en région avec plus de **14 000 diplômés**.

Elle participe aux activités et manifestations de Sciences Po Grenoble relatives à l'orientation et à l'insertion professionnelle des étudiants. Elle collabore à la politique de stages, à la collecte de la taxe d'apprentissage, réalise les enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés, le trombinoscope des étudiants, édite un annuaire de près de 500 pages, valorise les diplômés à travers des portraits sur son site internet (50 portraits par an).

Depuis plus de 25 ans l'association des diplômés accompagne tout au long de leur scolarité les étudiants en leur offrant gratuitement ses services.

A leur entrée à Sciences Po Grenoble les étudiants reçoivent identifiant leur permettant l'accès à l'ensemble des services en ligne de l'association.

Pour réaliser ses missions l'association dispose de trois collaborateurs à temps plein pour gérer et actualiser la base des diplômés et réaliser les enquêtes sur l'insertion des diplômés.

L'ANNUAIRE DES DIPLÔMÉS

L'association des diplômés édite chaque année un annuaire de diplômés.

Il comporte les coordonnées personnelles et professionnelles de 13 526 diplômés et de 2 488 Erasmus. Six classements (alphabétique, promotion, fonction, activité, société/organisme, géographique) permettent d'exploiter l'annuaire pour obtenir un stage, un conseil, un parrainage et de connaître la diversité des métiers et des secteurs dans lesquels évoluent les diplômés.

L'annuaire papier est adressé aux adhérents et offert aux étudiants de Sciences Po Grenoble.

Les diplômés cotisants, les étudiants, les enseignants, les cabinets de recrutement ont accès à **l'annuaire en ligne des diplômés actualisé quotidiennement**.

Avec son annuaire, l'association contribue à faire connaître les diplômés auprès des recruteurs des secteurs privés et publics. Les étudiants étrangers/Erasmus qui ont effectué une année à Sciences Po Grenoble ont été intégrés à l'annuaire afin de permettre aux étudiants de Sciences Po Grenoble d'être conseillés et accueillis à l'étranger.

LE SERVICE EMPLOI ET STAGES

L'association reçoit des offres d'emploi pour diplômés confirmés, pour jeunes diplômés ainsi que des offres de stages. Ces offres proviennent de 1 200 cabinets de recrutement, des DRH de grands groupes, de collectivités locales, et de diplômés. Elles sont intégrées quotidiennement et diffusées sur Internet : <http://diplomes-iepg.fr>

Mais il appartient aussi à chaque étudiant d'être acteur et de solliciter par mail et par téléphone des diplômés pour obtenir un conseil ou/et un stage.

Nous incitons les étudiants qui partent en Erasmus à rencontrer des diplômés installés à l'étranger, à solliciter un entretien, à comprendre les raisons de leur expatriation, à se renseigner sur les

conditions de séjour, sur les possibilités d'emploi.... et d'en profiter pour faire leur portrait pour le site de l'association des diplômés.

Pour une meilleure insertion professionnelle il est conseillé, même si cela n'est pas obligatoire, aux étudiants de faire des stages chaque année. De nombreux stages colorent un CV et permettent à l'étudiant de mieux trouver sa voie. Nous conseillons aux étudiants de faire leur demande de stage auprès des entreprises, des collectivités, des diplômés au moins six mois à l'avance afin d'accroître leur chance d'obtenir un stage intéressant.

Une entrée dans la vie active s'anticipe. Elle se prépare dès la première année de Sciences Po Grenoble. Depuis de nombreuses années 80 % des offres d'emploi sont dans le marché caché. Elles ne sont pas donc mises en ligne (APEC, réseaux sociaux, etc...). Il convient également de participer à de nombreux réseaux sociaux, dont celui des diplômés afin de tisser des liens très tôt (demandes de stages, de conseils, réalisation de portraits de diplômés...).

LES PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION

Sur le site de l'association de nombreuses rubriques :

◆ Les portraits de diplômés

Chaque mois de nouveaux portraits de diplômés sont mis en ligne. C'est ainsi plus de 180 portraits que l'on peut découvrir sur notre site. A travers ces portraits les étudiants peuvent découvrir des parcours de diplômés de différentes sections, à des âges différents. C'est le moyen pour les étudiants de connaître la diversité et la richesse des parcours. Les étudiants sont invités à réaliser des portraits de diplômés. C'est la possibilité de prendre contact avec un diplômé, de comprendre son parcours, d'être conseillé et d'obtenir un stage.

Le tome I de 100 portraits de diplômés, composé de 267 pages, est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://diplomes-iepg.fr/gre/ouvrages100portraits-1.pdf>

Les étudiants intéressés par la réalisation de portraits doivent se rapprocher du directeur de la publication.

◆ Le carnet professionnel et de famille

Le Carnet recense la vie de nos diplômés : mariage, naissances, sortie d'un ouvrage, promotion, changement de fonction, d'entreprise.

◆ Les enquêtes

Sur le site de l'association sont en ligne les études sur les concours d'entrée (origine sociale des étudiants, géographique, études...), les enquêtes sur l'insertion professionnelle à Sciences Po Grenoble + 1, + 2, + 3, + 4, + 5, ainsi que les enquêtes sur les diplômés master qui permettent de découvrir les parcours des diplômés, leur devenir, l'adéquation de l'emploi avec le diplôme, etc.

◆ Le trombinoscope des étudiants

Il recense les coordonnées des étudiants afin de pouvoir communiquer entre eux.

Afin de permettre à l'Association de suivre ses diplômés après leur sortie de Sciences Po Grenoble, les étudiants sont invités à répondre en ligne au questionnaire «trombinoscope».

Seules figurent dans le trombinoscope papier ou en ligne, les coordonnées personnelles dont les étudiants autorisent la communication. Les données (origine sociale, conditions de vie à Sciences Po Grenoble, etc.) sont confidentielles et font l'objet d'un traitement global. **Le fichier des étudiants et celui des diplômés ne sont pas commercialisés.** Les étudiants peuvent actualiser leurs données tout au long de leur parcours.

Nous incitons toutefois les étudiants (tant pendant leurs études qu'après leur entrée dans la vie active) à ne pas mettre leurs données en mentions confidentielles car le risque est important d'échapper à des opportunités. Les réseaux sociaux, les courriels ne sont pas suffisants. La communication téléphonique est le moyen le plus sûr d'atteindre une personne.

◆ Newsletter

De septembre à juin une newsletter est adressée mensuellement à tous les diplômés, étudiants, personnels de Sciences Po Grenoble comportant des nouvelles de l'association avec des portraits de diplômés et d'enseignants.

→ *Contacts*

Pour tout renseignement vous pouvez vous rendre au bureau de l'Association des Diplômés situé au-dessus du centre de documentation ouvert de 8 h à 16 h.

Président

Patrice COEUR-BIZOT

Vice-Président, Président d'honneur de l'association

Stéphane PUSATERI (1978 SP)

Tél. 06 07 72 10 55

stephane.pusateri@wanadoo.fr

Responsable de l'association

Jonathan MASCIAVE

Tél. 04 76 82 60 26 / 04 76 82 61 18

contacts@diplomes-iepg.fr

<http://diplomes-iepg.fr>

Vous pouvez retrouver l'association sur Facebook et LinkedIn



LE SERVICE COMMUNICATION

Le service communication est à votre écoute pour tous vos évènements et vos projets de communication.

Ses missions sont multiples :

→ **Information**

La vie de l'établissement est riche et Sciences Po Grenoble accueille de nombreuses conférences (70 en 2015-2016). Le service communication envoie directement par mail à tous les étudiants les informations sur ces conférences quelques jours avant la manifestation (l'information est également affichée sur l'écran à l'entrée principale du bâtiment).

Par ailleurs, un document récapitulatif en images intitulé « *Retours sur...* » est envoyé à la fin de l'année universitaire.

Le site web de l'établissement doit également être consultés régulièrement, ainsi que nos pages Twitter, Facebook, LinkedIn et Youtube.

→ **Evènementiel**

Il est important de consulter le service communication en amont de tous vos évènements afin de mieux coordonner la calendrier des évènements et éviter l'organisation de plusieurs évènements le même jour. L'accord donné permet ensuite à la structure ou personne organisatrice de réserver la salle (contact-salles@sciencespo-grenoble.fr) et le matériel souhaité (contact-sos@sciencespo-grenoble.fr).

Certains évènements étudiants nécessitent un accompagnement du service Communication au niveau graphique, évènementiel, coordination avec d'autres évènements, validation des supports vidéo et autres... Il ne faut pas hésiter à solliciter le service le plus en amont possible pour bénéficier d'un accompagnement de qualité.

→ **Image / Marque**

Le service communication produit divers supports de communication tout au long de l'année (objets promotionnels, plaquettes, affiches, dépliants multiples, encarts presse...).

Le logo officiel de Sciences Po Grenoble doit obligatoirement être apposé sur l'ensemble des documents édités et diffusés par nos associations étudiantes (affiches, dépliants, flyers...).

→ **Communication interne :**

Le service communication est en lien avec l'ensemble des services de l'établissement pour toutes les questions de communication interne. L'année 2016-2017 sera riche en transformations et en réformes diverses, et de nombreuses initiatives seront prises pour que les étudiants soient le mieux informés possible.

→ **Contact**

Responsable du service communication

Pauline TARDY-GALLIARD

Tél. 04 76 82 83 92

pauline.tardygalliard@sciencespo-grenoble.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATIONS AGRÉÉES

SOLIDARITÉ

AGIR ALTERNATIF
EIM !
UN PAS POUR LE TOGO

SPORT

AS SCIENCES PO GRENOBLE

VIE CULTURELLE

ATELIER THÉÂTRE IEPG
BATUCADALP'
BUREAU DES ARTS - BDA
CLUB ŒNOLOGIE
CONCORPS'DANSE
DÉCLICS IEPG

INTERNATIONAL

ALP'EUROPE
ALPES MUN
FA SOL LATINO
ISI
JEUNES EUROPÉENS - ISÈRE
MONDE ARABE

DÉBAT ET ACTUALITÉ

EN TOUT GENRE
LE CHEVEU SUR LA LANGUE
PARLEMENT DES ÉTUDIANTS - GRENOBLE
THINK LIBERAL

VIE ÉTUDIANTE

BUREAU DES ÉTUDIANTS - BDE
CAFET' EN KIT

ASSOCIATIONS EN QUÊTE DE REPRENEURS

CUORI ITALIANI
SCIENCES PO GRENOBLE JUNIOR CONSEIL

REPRÉSENTATION ÉTUDIANTE AU CA ET AU CEVIE

ALTERNATIVES
UNEF SCIENCES PO GRENOBLE

LE CERCLE DES ASSOS

Le cercle des associations a pour mission de rassembler les associations afin de coordonner la vie associative, notamment le calendrier des activités et les dépenses afférentes à ces événements. Il sert aussi à fédérer les associations lors de l'organisation d'événements «transversaux» tels que la semaine d'accueil des nouveaux étudiants, l'accueil des étudiants internationaux, l'accueil des inscrits au concours de Sciences Po Grenoble...

Participent au cercle des assos : les représentants des bureaux des associations agréées, les représentants étudiants élus au CEVIE, la chargée de mission vie associative à Sciences Po Grenoble.

ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Valorisez votre engagement associatif – 2 crédits ECTS !

Vous pouvez réaliser un « engagement étudiant » : stage, engagement associatif, service civique ou module organisé par le «service accueil handicap». Pour être pris en compte, un engagement associatif suppose d'être membre du bureau ou membre actif d'une association et que l'étudiant concerné présente à un jury, dans le cadre d'une soutenance, un bilan d'activité substantiel.

→ *Contact*

Chargée de mission Vie associative

Fabienne BONNEFOY

fabienne.bonnefoy@sciencespo-grenoble.fr

Chargée de suivi de subventions

Chantal FÉDÈLE

chantal.fedele@sciencespo-grenoble.fr

INFOS
PRATIQUES

105



VOS INTERLOCUTEURS

Institut d'études politiques de Grenoble / Sciences Po Grenoble

1030 avenue Centrale- Domaine Universitaire - 38400 Saint-Martin d'Hères
B.P. 48- 38040 Grenoble Cedex 9

www.sciencespo-grenoble.fr

STANDARD ET ACCUEIL 2 60 00 04 76 82 60 00
FAX 2 60 70 04 76 82 60 70

→ DIRECTION

Directeur	Jean Charles FROMENT	2 60 37	04 76 82 60 37
Assistante de direction	Catherine RUEL	2 60 37	04 76 82 60 37
<i>Directrice générale des services</i>	Claudine BOURRETTE	2 60 25	04 76 82 60 25
<i>Directeur général des services adjoint (RH)</i>	Aymen BEN MILED	2 60 12	04 76 82 60 12
<i>Directeur général adjoint (Documentation, Patrimoine, Recherche, SI)</i>	Marc SABIN	2 60 19	04 76 82 60 19
<i>Directrice des études du 1^{er} cycle</i>	Marie Julie BERNARD	2 61 29	04 76 82 61 29
<i>Directeur des études du 2^{ème} cycle</i>	Philippe TEILLET	2 60 54	04 76 82 60 54
<i>Directrice de la Recherche</i>	Sabine SAURUGGER	2 60 76	04 76 82 60 76
<i>Directeur des Relations internationales</i>	Jean MARCOU	2 60 75	04 76 82 60 75
<i>Directeur adjoint des Relations internationales</i>	Imad KHILLO	2 60 44	04 76 82 60 44
<i>Déléguée aux grands projets internationaux</i>	Celia HIMELFARB	2 61 20	04 76 82 61 20
<i>Délégué communication-valorisation scientifique</i>	Fabien TERPAN	2 83 69	04 76 82 83 69
<i>Délégué Inter-Universités</i>	Yann ECHINARD	2 61 26	04 76 82 61 26

Chargée de mission

Développement, partenariats, fundraising Delphine BENSE 2 60 23 04 76 82 60 23

→ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

<i>Directrice générale des services</i>	Claudine BOURRETTE	2 60 25	04 76 82 60 25
<i>Directeur général des services adjoint (ressources humaines et finances)</i>	Aymen BEN MILED	2 60 12	04 76 82 60 12
<i>Directeur général des services adjoint (documentation, patrimoine, recherche, SI)</i>	Marc SABIN	2 60 19	04 76 82 60 19
<i>Assistante à la direction générale des services</i>	Catherine RUEL	2 60 37	04 76 82 60 37

Ressources Humaines

<i>Responsable Cellule Ressources Humaines</i>	Sandra BEFFARAL	2 83 88	04 76 82 83 88
<i>Chargée RH Enseignants</i>	Martine DUMAS	2 60 03	04 76 82 60 03
<i>Chargée RH Personnels IATOS</i>	Chrystel PALOMAS	2 61 34	04 76 82 61 34

Services financiers

Responsable des services financiers et Cellule affaires générales, juridiques et marchés		
.....	Michaël VIAN	2 60 04	04 76 82 60 04
Salaires	Karim BENGHERRA	2 83 73	04 76 82 83 73
Missions-Dépenses	Aziza BEN-JAMAA	2 83 54	04 76 82 83 54
.....	Rosine COOLEN	2 83 57	04 76 82 83 57
Heures complémentaires	Caroline MICHELI	2 83 58	04 76 82 83 58
Agent comptable	Jacky GHODBANE		04 56 52 01 72
Adjointe	Joséphine BUGNI	2 60 49	04 76 82 60 49
Cellule aide au pilotage, qualité, indicateurs		
.....	Eric BRUN	2 60 23	04 76 82 60 23
.....	Marie-Hélène SIAUD	2 61 15	04 76 82 61 15

→ PATRIMOINE / INTENDANCE

Responsable	Joël FUMAL	2 61 09	04 76 82 61 09
Technicien	Grégory GHELMA	2 60 30	04 76 82 60 30
Intendance	Rose-Marie SCATIGNO	2 60 05	04 76 82 60 05
Reprographie / gardiennage	Juliette LOPEZ	2 60 29	04 76 82 60 29

→ SCOLARITÉ

Directrice des études du 1^{er} cycle	Marie Julie BERNARD	2 61 29	04 76 82 61 29
Directeur des études du 2^{ème} cycle	Philippe TEILLET	2 60 54	04 76 82 60 54
Assistante	Chantal FEDELE	2 60 81	04 76 82 60 81
Directrice	Frédérique BERTRAND	2 60 09	04 76 82 60 09
Adjointe	Hayat HNIDA	2 60 02	04 76 82 60 02

Gestionnaires de scolarité 1^{er} cycle

Christine BOUGHERRA	2 60 52	04 76 82 60 52
Marie-Thérèse SUARD	2 60 52	04 76 82 60 52

contact-scolarite1@sciencespo-grenoble.fr

Gestionnaires de scolarité 2^{ème} cycle

Corinne BRAUD	2 60 58	04 76 82 60 58
Séverine GALBRUN	2 60 68	04 76 82 60 68
Hayat HNIDA	2 60 02	04 76 82 60 02
Anne JORGE	2 61 05	04 76 82 61 05
Naziha MEZLINI	2 83 87	04 76 82 83 87
Cécile INOSTROZA	2 60 11	04 76 82 60 11
Vanessa ROMERO	2 60 34	04 76 82 60 34

Secrétariat des langues	Lydie BEVILACQUA	2 60 14	04 76 82 60 14
Enseignement à distance	Stéphanie ARGOUD		
Gestion des salles	Françoise NOBREGA		contact-salles@sciencespo-grenoble.fr

→ ESPACE CARRIÈRES ET ORIENTATION

Responsable	Catherine SAINTAGNE	2 83 72	04 76 82 83 72
Gestion des stages	Céline BALMAND	2 61 17	04 76 82 61 17

→ FORMATION CONTINUE DIPLÔMANTE

Développement de la formation continue diplômante (DNM) ... Elise CHAGOT ... 2 61 16 04 76 82 61 16

→ FORMATION CONTINUE NON-DIPLÔMANTE

Gestion administrative Stéphanie MARTIN 2 60 13 04 76 82 60 13

→ PRÉPARATION ENA & CPAG

Responsable préparation ENA Rémi KELLER 2 61 33 04 76 82 61 33

Responsable du CPAG Philippe BEDOURET 2 61 33 04 76 82 60 33

Gestion administrative Chantal BLANC 2 60 35 04 76 82 60 35

Martine ARGOUD 2 60 36 04 76 82 60 36

→ INFORMATION ET COMMUNICATION

Responsable communication Pauline TARDY-GALLIARD 2 83 92 04 76 82 83 92

→ DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (IEP & PACTE)

Directeur Bruno GUIBERT 2 61 25 04 76 82 61 25

Support/Assistance Jérémie SCHNEIDER 2 60 59 04 76 82 60 59

Florent BARBAULT 2 60 59 04 76 82 60 59

Pôle Applications Damien LIMOGES 2 61 39 04 76 82 61 39

Driss HAMDANI 2 60 87 04 76 82 60 87

Frank BOUSSAGOL 2 60 01 04 76 82 60 01

Pôle Infrastructures Jérôme RIVIERE 2 83 64 04 76 82 83 64

→ RELATIONS INTERNATIONALES

Directeur Jean MARCOU 2 60 75 04 76 82 60 75

Directeur adjoint Imad KHILLO 2 60 44 04 76 82 60 44

Responsable Sandrine VERNET 2 60 93 04 76 82 60 93

Gestion de la mobilité étudiante Nicole VAN DER LOUW 2 61 01 04 76 82 61 01

Assistante administrative Linda KHAMAR 2 61 01 04 76 82 61 01

Marjolaine LACOMBE 2 61 01 04 76 82 61 01

→ DOCUMENTATION & RECHERCHE

Directeur Marc SABIN 2 60 19 04 76 82 60 19

Assistante Joséphine ESPOSITO 2 60 63 04 76 82 60 63

Recherche

Gestion administrative Paola GERACI 2 60 18 04 76 82 60 18

Département Collections

Responsable Anne-Cécile BORIES 2 60 18 04 76 82 60 18

Alice AVELLA 2 60 21 04 76 82 60 21

Pascal METAYER 2 60 21 04 76 82 60 21

Sylvie CUSSIGH 2 60 20 04 76 82 60 20

Valérie DI GENARO 2 60 39 04 76 82 60 39

Juliette LEVAST 2 60 38 04 76 82 60 38

Département Services aux lecteurs

Responsable	Aurélié FICHOT	2 60 80	04 76 82 60 80
Rémy GONZALVES		2 61 14	04 76 82 61 14
Sandrine BERTRAND		2 61 10	04 76 82 61 10
Ludovic DECAMP		2 60 38	04 76 82 60 38
Alexandra ARLOT		2 61 10	04 76 82 61 10
Laura BOROTTO		2 61 11	04 76 82 61 11
Sylvie COLLOREC		2 61 11	04 76 82 61 11
Anthony COSNARD		2 60 38	04 76 82 60 38

→ ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS

<i>Gestion administrative</i>	Jonathan MASCIAVE	2 60 26	04 76 82 60 26
-------------------------------------	-------------------------	---------------	----------------

PETIT LEXIQUE

LES COURS FONDAMENTAUX [CF]

sont suivis par tous les étudiants, en amphithéâtre. Ils constituent un socle de connaissances commun à chaque année.

LES CONFÉRENCES DE MÉTHODE [CM]

sont des enseignements dispensés en petits groupes. Elles reposent sur une participation active des étudiants.

LES COURS SPÉCIALISÉS [CS]

sont des cours que les étudiants peuvent choisir en fonction de la couleur qu'ils entendent donner à leur cursus. Ils sont ouverts à tous les étudiants du premier cycle et à certains étudiants du second cycle.

LE SYSTÈME EUROPÉEN DE TRANSFERT ET D'ACCUMULATION DE CRÉDITS [ECTS]

est un système de points développé par l'Union européenne qui a pour but de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays européens. Le sigle ECTS est une abréviation du terme anglais European Credits Transfer System.

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE 2016/2017

		29	30	31	1	2	SOUTENANCES ET SESSION 2 - A4
		5	6	7	8	9	SOUTENANCES ET SESSION 2 - A4 → Jury A2 : 5 septembre / Jury 2^{ème} session A4 : 9 septembre Inscriptions A3 : 8 et 9 septembre
1	SEPTEMBRE	12	13	14	15	16	→ AG rentrée enseignants : 15 sept. Inscriptions A4 (primo) : 12 au 16 septembre (sauf exceptions) → Forum sports 14 & 15 septembre
2		19	20	21	22	23	Accueil étudiants intx et A1 : 19 septembre Formations doc-tice-stage intensif anglais (20, 21, 22) → Rentrée : 23 septembre
3		26	27	28	29	30	ENSEIGNEMENTS S1 → Forum des associations : 27 & 28 septembre
4		3	4	5	6	7	ENSEIGNEMENTS S1 → Journée de formation obligatoire pour les associations : sam. 8 octobre
5	OCTOBRE	10	11	12	13	14	ENSEIGNEMENTS S1
6		17	18	19	20	21	ENSEIGNEMENTS S1 → Jury 2^{ème} session A5 : 18 octobre
		24	25	26	27	28	ENSEIGNEMENTS S1 VACANCES ET INTERRUPTION PÉDAGOGIQUE
7		31	1	2	3	4	ENSEIGNEMENTS S1 VACANCES ET INTERRUPTION PÉDAGOGIQUE
8	NOVEMBRE	7	8	9	10	11	ENSEIGNEMENTS S1 (11 NOVEMBRE : ARMISTICE)
9		14	15	16	17	18	ENSEIGNEMENTS S1 → Jurys Bachelor et Diplôme : 15 novembre
10		21	22	23	24	25	ENSEIGNEMENTS S1
11		28	29	30	1	2	ENSEIGNEMENTS S1 → Tests du 1^{er} cycle 3 décembre
12	DÉCEMBRE	5	6	7	8	9	ENSEIGNEMENTS S1
		12	13	14	15	16	ENSEIGNEMENTS S1
		19	20	21	22	23	ENSEIGNEMENTS S1
		26	27	28	29	30	VACANCES ET INTERRUPTION PÉDAGOGIQUE
		2	3	4	5	6	Réouverture 3 janvier / Semaine blanche
	JANVIER	9	10	11	12	13	→ Examens des CF et CS - Semestre 1
		16	17	18	19	20	Interruption pédagogique / stage intensif de langues 19 janvier : Conseil pédagogique / REPRISE DES COURS LE 20 !
1		23	24	25	26	27	ENSEIGNEMENTS S2 → Journée du lycée : 24 janvier

2	FÉVRIER	30	31	1	2	3	ENSEIGNEMENTS S2 <i>Orientation A3 vers A4 : vœux en ligne à partir du 3 février</i>
3		6	7	8	9	10	ENSEIGNEMENTS S2
4		13	14	15	16	17	ENSEIGNEMENTS S2 → <i>Journée portes ouvertes : 15 février</i>
		20	21	22	23	24	VACANCES ET INTERRUPTION PÉDAGOGIQUE
5	MARS	27	28	1	2	3	ENSEIGNEMENTS S2 <i>Cloture des candidatures A3 vers A4 → Jury 1^{ère} session semestre 1 (A4 et A5)</i>
6		6	7	8	9	10	ENSEIGNEMENTS S2 <i>Entretiens pour orientation A3 vers A4</i>
7		13	14	15	16	17	ENSEIGNEMENTS S2 <i>Entretiens pour orientation A3 vers A4 (jusqu'au 20 mars)</i>
8		20	21	22	23	24	ENSEIGNEMENTS S2 <i>Cérémonie de remise des diplômes : 25 mars</i>
9		27	28	29	30	31	ENSEIGNEMENTS S2 <i>Jury d'orientation A3 vers A4 : 28 mars</i>
10	AVRIL	3	4	5	6	7	ENSEIGNEMENTS S2 → <i>Tests de premier : cycle 8 avril</i>
11		10	11	12	13	14	ENSEIGNEMENTS S2
		17	18	19	20	21	VACANCES ET INTERRUPTION PÉDAGOGIQUE
12		24	25	26	27	28	ENSEIGNEMENTS S2
	MAI	1	2	3	4	5	Semaine blanche / Concours d'entrée en première année : 6 mai
		8	9	10	11	12	→ <i>Examens des CF et CS /Semestre 2</i>
		15	16	17	18	19	→ <i>Examens des CF et CS /Semestre → GRAND ORAL : 17 et 18 mai</i>
		22	23	24	25	26	PONT DE L'ASCENSION
		29	30	31	1	2	
	JUIN	5	6	7	8	9	→ <i>Jury 1^{ère} session 7 juin - publication : 9 juin</i>
		12	13	14	15	16	
		19	20	21	22	23	→ <i>Examens 2^{ème} session S1+S2 / session 2 du Grand Oral : 23 juin</i>
		26	27	28	29	30	
	JUILLET	3	4	5	6	7	→ <i>Jury 2^{ème} session 5 juillet / publication : 7 juillet inscriptions administratives A1, A2 & A4 /Tests en ligne langues</i>
		10	11	12	13	14	<i>Inscriptions administratives anticipées A1, A2 & A4 /Tests en ligne langues</i>
		17	18	19	20	21	<i>Inscriptions administratives anticipées A1, A2 & A4 /Tests en ligne langues</i>
		24	25	26	27	28	



*Les informations contenues dans ce livret sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle.
Pour plus d'informations : www.sciencespo-grenoble.fr*

SCIENCES PO
Grenoble 

**INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES
DE GRENOBLE**

BP 48 - 38040 Grenoble cedex 9

Tél. 04 76 82 60 00

www.sciencespo-grenoble.fr

→ *Accès Tramway*

Lignes B et C

arrêt : Bibliothèques universitaires